

BMS : Poursuite de fortes averses de pluies et de grêle sur 10 wilayas de l'Est

De fortes averses de pluie et de grêle continueront, aujourd'hui, d'affecter 10 wilayas de l'Est du pays, indique l'Office national de la météorologie, dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Le nord d'El Oued, Biskra, Batna, Khenchela, Tebessa, Oum El-Bouaghi, Souk Ahras, Guelma, Constantine et Mila sont les wilayas concernées par ces prévisions, dont la validité en cours, se poursuivra jusqu'à aujourd'hui 3h. P.2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 18 octobre 2018 - 9 Safar - N° 2041 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h25 Dohr : 12h33
Asr : 15h41 Maghreb : 18h12 Isha : 19h32

MÉTÉO		
Alger	: 23°	13°
Oran	: 24°	14°
Annaba	: 23°	17°
Béjaia	: 24°	16°
Tamanrasset:	31°	18°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-EUROPE

M. Medelci aujourd'hui aux travaux de la Commission européenne pour la démocratie par le droit

P. 24

ALGÉRIE-ÉGYPTE

M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur d'Egypte en Algérie

P. 24

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME :

Le Sahara occidental est «une question de décolonisation opposant le Front Polisario au Maroc»

P. 5

ALGÉRIE-ONU

A l'ONU, l'Algérie appelle à en finir avec les situations coloniales subsistantes

L'Algérie a appelé mardi à New York à en finir avec «les situations coloniales subsistantes», estimant que la décolonisation ne devait pas faire l'objet «d'interprétations erronées ou de débat contradictoire».

P. 5



PARLEMENT

Le bureau de l'APN déclare la vacance du poste du président de l'Assemblée

P. 3



HISTOIRE

57^e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

Lancement des festivités commémorant la Journée nationale de l'émigration à partir d'El-Bayadh

P.p 6-7

SANTÉ

ALLAITEMENT
Il protège des maladies cardiovasculaires

P.p 12-13

F  **T**  **B**  **L**

LIGUE 1 DE (11^e JOURNÉE) :
La JS Kabylie en péril à Oran, derby des extrêmes à Alger

La 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue de demain à mardi, sera marquée par le derby algérois des extrêmes entre le NA Hussein-Dey et le CR Belouizdad, alors que le co-leader la JS Kabylie se rendra à Oran pour défier le MCO dans une affiche qui promet beaucoup.

P. 21

FAO :
Forte baisse du taux de malnutrition en Algérie

Le taux actuel des personnes souffrant de malnutrition en Algérie a fortement diminué par rapport aux années 1999-2000 en se situant à 4%, a indiqué hier à Alger le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Nabil Assaf.

P. 4

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Batna

P. 24

LE 20 OCTOBRE AU CENTRE DE PRESSE DU STADE 5-JUILLET Hommage au défunt journaliste sportif Abderrezak Seghouani

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organise, samedi 20 octobre à partir de 10h, au centre de presse du stade 5-Juillet d'Alger, une journée témoignage en mémoire du défunt journaliste sportif Abderrezak Seghouani, décédé le 3 juillet dernier à l'âge de 59 ans. Un hommage à titre posthume sera rendu au défunt en présence de ses amis, de ses collègues et de tous ceux qui l'ont côtoyé en reconnaissance des loyaux services rendus au sport national.

gouani, décédé le 3 juillet dernier à l'âge de 59 ans. Un hommage à titre posthume sera rendu au défunt en présence de ses amis, de ses collègues et de tous ceux qui l'ont côtoyé en reconnaissance des loyaux services rendus au sport national.



Horaire des prières

Jeudi 8 Safar 1440

Fajr	05:25
Dohr	12:33
Asr	15:41
Maghreb	18:12
Isha	19:32



MOUDJAHIDINE Enregistrement de témoignages



Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 304e rencontre élargie aux musées et directions des moudjahidines, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidines et moudjahidates sur la guerre de libération nationale. Une rencontre sera organisée à la même heure au niveau de la Kasma de Chérag.

LI AMNIKOU Les délits routiers en débat

L'émission radio «Li Amnikoum», dédiée à la sécurité routière, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, sur la chaîne 1, aux délits routiers en rapport avec le permis de conduire.

JEUNESSE ET SPORTS Mohammed Hattab à Oran



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Au cours de cette visite, le ministre

procédera à l'installation du Directeur général des Jeux méditerranéens Oran 2021, et s'enquerra de l'état d'avancement des travaux au niveau du Complexe olympique Belgaïd.

MÉTÉO Poursuite de fortes averses de pluies et de grêle sur 10 wilayas de l'Est

De fortes averses de pluie et de grêle continueront, aujourd'hui, d'affecter 10 wilayas de l'Est du pays, indique l'Office national de la météorologie, dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Le nord d'El Oued, Biskra, Batna, Khenchela, Tebessa, Oum El Bouaghi, Souk Ahras, Guelma, Constantine et Mila sont les wilayas concernées par ces prévisions, dont la validité en cours, se poursuivra jusqu'à jeudi 9h.

Le cumul des précipitations estimées atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité du BMS.



SALLE IBN ZEYDOUN 4 films en projection

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise aujourd'hui, à la salle Ibn Zeydoun, la projection de quatre films. Au programme : Darkest Minds (13h), Equalizer 2 (15h), La nonne (18h) et En eaux troubles (21h).



Météo

	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	24°	14°
Annaba	23°	17°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	31°	18°

CRASC D'ORAN Présentation de l'ouvrage «Le théâtre d'Abdelkader Alloula»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, un forum consacré à la présentation de l'ouvrage «Le théâtre d'Abdelkader Alloula. Le texte et la scène».

HUAWEI Lancement du Mate 20

Le groupe Huawei Consumer Business Group (BG) a dévoilé aujourd'hui la série HUAWEI Mate 20, l'une des séries de smartphones les plus attendues de l'année. Représentant une étape importante dans l'histoire de la série Huawei Mate, la série Huawei Mate 20 incarne le summum de l'innovation. Conçus avec la technologie de processus la plus puissante et la plus sophistiquée du secteur, les derniers appareils phares de Huawei ont établi une nouvelle barre de mesure pour tous les smartphones 2018. Propulsée par le premier microprocesseur Kirin 980 monté sur une puce de 7nm et doté d'intelligence artificielle (AI), la série HUAWEI Mate 20 fournit le On-Device AI, ou la technologie d'intelligence artificielle embarquée sur smartphone et une expérience exceptionnelle à l'utilisateur grâce aux innovations dernier cri comme la double NPU, la Leica Triple Camera comprenant l'objectif ultra grand angle ainsi que le HUAWEI "Supercharge" alimentant la charge à grande vitesse 40 Watts. La série comprend quatre appareils : le Huawei Mate 20, Huawei Mate 20 Pro, Huawei Mate 20 X et le Porsche Design Huawei Mate 20 RS. La dernière série Huawei Mate 20 intègre le meilleur de l'Intelligence Artificielle ou l'On-Device AI et offre une expérience utilisateur plus sophistiquée tout en ouvrant les portes à plus de productivité et de créativité, autonomisant l'utilisateur et lui permettant de s'exprimer sans barrières technologiques. Grâce à l'intelligence de la Double NPU, l'objectif de la nouvelle Leica Triple Camera et la durée de vie de la batterie, l'utilisateur peut maintenant libérer tout son potentiel.



CHU DE TIZI-OUZOU Journées nationales de pharmacie

Les travaux des journées nationales de pharmacie, qu'abrite le Centre hospitalo-universitaire Nédir Mohamed de Tizi-Ouzou, se poursuivront aujourd'hui, à l'auditorium du CHU. Ces journées sont placées sous le thème «La pharmacie hospitalière face aux nouvelles thérapies innovantes».



PALAIS DES EXPOSITIONS Ouverture du Salon de l'ameublement national et international

La première édition du Salon algérien de l'ameublement national et international (SAMEXPO), s'ouvrira aujourd'hui, au Palais des Expositions, Pins Maritimes (SAFEX), pavillon S. L'exposition se poursuivra jusqu'au 21 octobre.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX STARTUPS TECHNOLOGIQUES Ooredoo lance l'appel à candidature : jeunes Algériens... à vos projets !

Ooredoo, innovateur technologique, poursuit son engagement dans la valorisation du potentiel novateur algérien et annonce le lancement depuis le 15 octobre 2018, de l'appel à candidature pour la nouvelle édition de son Programme de soutien à la création de startups technologiques tStart 2018. L'édition 2018 de tStart se déroulera sur 4 sessions trimestrielles et s'adresse aux jeunes porteurs de projets de startups technologiques aussi bien ceux ayant atteint un niveau suffisant de maturité et de viabilité que ceux en cours de lancement ou au stade d'idée. Ainsi, les jeunes algériens porteurs de projets ou d'idées innovantes, particuliers ou issus de toutes les universités et des grandes écoles algériennes, sont invités à déposer leur candidature sur le site internet : www.tstart.dz et ce, jusqu'au 16 novembre 2018. Au terme de ce délai, une première liste de projets présélectionnés sera examinée et évaluée par un Comité de sélection composé d'experts éminents du monde de l'entreprise et des TIC. Après évaluation, les meilleurs projets bénéficieront à l'issue de cette sélection définitive d'une incubation gratuite au niveau des incubateurs de Ooredoo à Alger, Oran, Constantine et Annaba.



PARLEMENT

Le bureau de l'APN déclare la vacance du poste de l'Assemblée

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a déclaré hier après-midi, lors d'une réunion extraordinaire, «la vacance du poste de président de l'Assemblée», indique un communiqué rendu public à l'issue de cette réunion.

La réunion des membres du bureau, présidée par le député El Hadj Laib, en sa qualité de doyen de l'Assemblée, a chargé la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés d'«élaborer un rapport constatant la vacance et le soumettre en séance plénière à l'adoption de la majorité des membres de l'APN».

L'article 10 du règlement intérieur de l'APN, rappelle-t-on, stipule qu'«en cas de vacance de la présidence de l'APN par suite de démission, d'incapacité ou d'incompatibilité ou de décès, il est procédé à l'élection du président de l'APN suivant les mêmes modalités prévues par le présent règlement intérieur dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la déclaration de la vacance».

Il est également précisé que le bureau de l'APN «se réunit obligatoirement pour constater la vacance et saisir la commission chargée des affaires juridiques».

Cette dernière «élaborer un rapport constatant la



vacance et le soumet en séance plénière à l'adoption de la majorité des membres de l'Assemblée».

Dans ce cas, «l'opération de l'élection est dirigée par le doyen des vice-présidents non candidat assisté des deux plus jeunes membres de l'Assemblée populaire nationale». Il est à rappeler que les députés des cinq groupes parlementaires, signataires de la motion de «retrait de confiance» au président de l'APN avaient organisé, mardi matin, un

rassemblement de protestation devant le siège de l'Assemblée pour pousser M. Bouhadja à la démission.

Les présidents de ces groupes parlementaires avaient remis au président de l'APN une motion de «retrait de confiance» dans laquelle ils ont dénoncé des «dépassements et violations» enregistrés au sein de l'institution législative, à savoir «marginalisation éhontée, ajournement intentionnel de l'adoption du Règlement intérieur de

l'APN, marginalisation des membres de la Commission des affaires juridiques, mauvaise gestion, frais exagérés déboursés illicitement, la non répartition des missions à l'étranger sur la base de la représentation proportionnelle et recrutement aléatoire et douteux». M. Bouhadja avait répondu, lors d'une réunion tenue la semaine dernière avec les directeurs de l'administration, des finances et des relations extérieures à l'APN à ces accusations en affirmant que «ces reproches exprimés dernièrement sur la gestion administrative de l'Assemblée n'ont pas fait l'objet de questionnement au niveau des réunions du Bureau de l'APN». Le président de l'Assemblée a rappelé les instructions qu'il avait données à l'administration pour «une bonne application des lois régissant l'action de l'APN», relevant aussi «avoir incité d'une manière continue, le comptable à se conformer aux procédures exactes relatives à la gestion financière et à maîtriser les dépenses».

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS L'ENSTP et le Groupe d'infrastructure des travaux routiers signent une convention de partenariat

L'École nationale supérieure des travaux publics (ENSTP) et le Groupe d'infrastructure des travaux routiers et ouvrages d'arts (Gitra) ont signé hier à Alger une convention de partenariat pour formaliser la relation entre les deux établissements. Intervenant lors de la 1ère édition du forum «ENSTP-entreprises» organisé par l'ENSTP, la directrice de l'école Fawzia Mekideche-Chafa, a indiqué que l'objectif de l'événement est de mettre en place une recherche collaborative qui permette à l'entreprise comme à l'école de travailler sur les techniques modernes du secteur «qui évoluent rapidement».

«Nous ne pouvons pas avancer séparément», a-t-elle estimé s'adressant aux responsables des entreprises publiques du secteur BTPH présents à la rencontre. La contribution de l'entreprise dans le cursus et l'encadrement des stages est une «dimension clé» de la formation de l'élève ingénieur, a ainsi jugé la responsable.

La collaboration Ecole supérieure - Entreprise est une relation gagnant-gagnant, l'entreprise bénéficiant, pour sa part, de formations destinées à ses ingénieurs et de recruter des cadres prêts à affronter le monde du travail, explique Mme Mekideche-Chafa. Dans ce cadre, elle a souligné l'intérêt de son établissement à «former utile» afin que l'étudiant bénéficie d'une formation qui soit en accord avec le besoin de l'entreprise, étatique ou privée. Pour ce faire, la même responsable a plaidé pour que les deux parties se donnent les moyens de mener une recherche collaborative centrée sur les besoins «réels» du secteur socio-économique et tenant compte de l'évolution rapide des technologies. Présent à ce forum, le P-dg du groupe Gitra, Rachid Bayasli, a expliqué que l'objectif de la signature de la convention de partenariat est de développer la R&D (recherche et développement) au niveau de l'entreprise et d'assurer une formation continue aux cadres du groupe de travaux publics. Cette relation entreprise-enseignement supérieur existe, mais «n'est pas assez forte», souligne M. Bayasli.

Il souhaite que le monde universitaire et celui de l'entreprise dans le secteur des travaux publics puissent collaborer sur d'ambitieux projets et développer l'innovation dans l'entreprise. A ce propos, le même responsable a souligné «un problème de culture de l'innovation».

«Les techniques évoluent, ce qui induit que la recherche est essentielle pour développer les marchés et les produits des entreprises», a-t-elle estimé. En outre, les organisateurs du forum ont expliqué que cette rencontre, qui a également accueilli plusieurs stands d'information de filiales de groupes publics du BTPH, a eu comme objectif de donner l'opportunité aux étudiants de découvrir les spécificités des métiers des travaux publics et de rencontrer de potentiels futurs employeurs.

Autre objectif exprimé, permettre aux enseignants de l'ENSTP de débattre avec les professionnels autour de sujets d'intérêts communs tout en établissant un diagnostic sur la qualité de la formation fournie par l'école supérieure. Pour rappel, l'ENSTP a formé depuis sa création près de 6.000 ingénieurs d'Etat et 160 diplômés étrangers venus majoritairement des pays africains. Actuellement, l'école, compte un effectif de 871 étudiants.

TIARET : Plus de 18 kg de kif saisis et un individu arrêté

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tiaret, a saisi une quantité de 18,536 kg de kif traité et 76 comprimés de psychotropes et procédé à l'arrestation d'un individu, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

C'est suite à des informations parvenues à cette brigade faisant état de l'existence d'un réseau de trafic de drogue que des investigations ont été déclenchées permettant la localisation du lieu de stockage de cette marchandise et l'identification des membres du réseau.

La perquisition du domicile d'un suspect à Hai Oued Tolba, au chef-lieu de wilaya, a permis la saisie de cette quantité de stupéfiants et l'arrestation d'un individu. Un autre membre du réseau a été identifié. Il est actuellement en fuite et activement recherché. L'enquête se poursuit pour identifier les autres membres du groupe et démanteler ce réseau, a-t-on indiqué de même source.

2^E PHASE DE LA 24^E OPÉRATION DE RELOGEMENT À ALGER: 1200 familles bénéficient de logements sociaux à Baraki

Quelque 1200 familles issues de bidonvilles situés dans les communes de Reghaia, Baraki et Bouzaréah ou occupants des caves et des terrasses ainsi que des bâtisses menaçant ruine à travers les communes de Sidi M'hamed, la Casbah et Bab El Oued, ont bénéficié hier de logements sociaux à Baraki, dans le cadre de la deuxième phase de la 24^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger.

Relogées à la nouvelle cité «Haouch Mihoub», dans la commune de Baraki, les 1200 familles concernées par la première tranche de cette deuxième phase de la 24^e opération de relogement, ont quitté les bidonvilles de «Zahlouka», «Belgourari», «Djekan» (Reghaia), «Saliba», «Biga 2» (près de la voie express), «Laghouazi» (Baraki), «Trig Chioukh» (près de Oued Boufrizi).

Il s'agit également de familles occupant les magasins de l'ex Groupe Riadh (Bouzaréah), d'autres occupant les toits et les caves des immeubles en rénovation dans les communes d'Alger centre, de Sidi M'hamed et d'El Mouradia, ainsi que 115 familles relevant des communes de la Casbah, Bab el Oued, Bologhine, Birkhadem et Dely Ibrahim (immeubles menaçant ruine). Dans une déclaration

à la presse suite à la visite du nouveau site de relogement, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a fait état de la réalisation en cours de groupements scolaires, d'un lycée et d'un CEM au niveau de cette nouvelle cité.

Affirmant que ces nouvelles structures seront prêtes à la prochaine rentrée scolaire, il a précisé qu'une «école primaire a été éditée en préfabriqué pour permettre aux élèves de cette cité de poursuivre leurs études près de chez eux».

Par ailleurs, le wali d'Alger a fait savoir que la Commission wilayale de recours a reçu, depuis 2014, plus de 19.000 recours et que plus de 1200 ont été acceptés. Les exclus des listes des bénéficiaires, «peuvent introduire plusieurs recours» s'ils ont la possibilité d'apporter la preuve qui leur donne droit au logement social, a-t-il ajouté.

Le foncier récupéré depuis le lancement des opérations de relogement en 2014 y compris celle d'aujourd'hui, avoisine les 530 hectares, sachant que la 2^e phase de la 24^e opération de relogement a permis la récupération de 11 hectares, a fait savoir le wali d'Alger.

Pour ce qui est de la falsification des dossiers afin d'obtenir d'un logement

indument, le wali en a fait état de «2.000 dossiers transférés à la Justice».

Il convient de rappeler que la deuxième tranche de la deuxième phase de la 24^e opération de relogement débutera dans une semaine et concernera quelque 600 familles issues du bidonville «Goumaz» dans la commune de Staouéli, les familles occupant des habitations qui entravent la réalisation du projet du stade municipal dans la commune de Zéralda, les sites bidonvilles «Sniri», celui jouxtant la mosquée Hassan Ibnou Thabet et celui longeant la voie ferroviaire dans la commune d'Oued Smar, le bidonville à proximité de l'Oued el Harrach dans la commune d'El Harrach, ainsi que les familles qui occupent 38 immeubles menaçant ruine à Bab El Oued.

Elle concerne également 56 autres familles qui résident dans le bidonville «Berouagui», les familles dont les habitations entravent le projet de réalisation du stade municipal de la commune d'Eucalyptus, les familles qui occupent l'assiette foncière destinée au projet d'extension des berges de l'Oued Ouchayeh dans la commune d'El Magharia, en sus de 11 familles, dont les recours ont été admis.

ÉNERGIE:

L'utilisation du GPL réduira l'importation des dérivés du pétrole de 30% à l'horizon 2020

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a affirmé, mardi à Mostaganem, que l'utilisation du gaz du pétrole liquéfié (GPL) par un demi-million de véhicules réduira la facture d'importation des dérivés du pétrole de 30 pour cent à l'horizon 2020. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, Mustapha Guitouni a déclaré à la presse que le nombre de véhicules ayant opté pour l'utilisation du GPL est passé de 260.000 véhicules en 2016 à 400.000 cette année et devra atteindre en 2020 plus de 500.000. Le ministre a fait savoir que l'Algérie produit actuellement 11,5 millions de tonnes de

dérivés du pétrole par an et importe 3,5 millions de tonnes de ces produits raffinés pour satisfaire les besoins nationaux. Ce chiffre sera revu à la baisse dans les prochaines années grâce à la raffinerie d'Arzew (Oran) qui aura une capacité de production de 2 à 3 millions t/an et l'utilisation du GPL. L'Algérie aura dans les deux à trois années à venir opté pour le raffinage et la production des dérivés du pétrole à l'intérieur du pays et se dirigera vers l'exportation de ces produits vers des pays africains ayant fait des demandes dans ce sens, a ajouté le ministre.

ALGÉRIE-SUISSE M. Yousfi s'entretient avec l'ambassadeur suisse sur la coopération industrielle et minière

Le ministre de l'Industrie et des mines M. Youcef Yousfi a reçu hier à Alger, le nouvel ambassadeur suisse M. Lucas Rosenkranz, avec lequel il a évoqué les relations économiques entre les deux pays notamment dans le domaine industriel et minier, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cet entretien, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération économique bilatérale, notamment dans le secteur de l'industrie et des mines et les moyens de les renforcer davantage, précise la même source.

Dans ce cadre, l'ambassadeur suisse a fait part de la «volonté» de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie dans différents secteurs industriels, notamment dans «l'industrie ferroviaire et les matériaux de construction», ajoute le communiqué.

A cet effet, M. Yousfi s'est dit favorable à toute opportunité de coopération et de partenariat avec la partie suisse dans ces domaines et d'autres secteurs, où la Suisse possède des expériences avérées comme l'industrie chimique. Il a, à cette occasion, invité les entreprises suisses à venir et investir dans cette filière industrielle que l'Algérie espère développer, a conclu le communiqué.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: M. Bouazghi plaide pour l'évolution des habitudes alimentaires

Les habitudes et les modes de consommation alimentaire doivent évoluer dans le cadre des actions menées pour assurer la sécurité alimentaire, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi.

Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation de la FAO, par le ministère de l'Agriculture, M. Bouazghi a appelé au rejet des pratiques induisant le gaspillage par respect à l'aliment et aux millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui vivent dans une pauvreté extrême partout à travers le monde. Pour le ministre, la question alimentaire ne doit pas être réduite aux seuls aspects de la qualité et de la quantité, mais elle doit aussi avoir un lien avec la relation de l'homme avec son alimentation.

Illustrant la nécessité d'agir, le ministre a évoqué les chiffres mondiaux expliquant que le tiers de l'alimentation produite dans le monde est perdue ou gaspillée. Ce qui représente une perte d'environ 2.600 milliards de dollars par an à travers le monde.

A l'occasion de cette rencontre placée sous le thème «Agir pour l'avenir», M. Bouazghi a estimé que pour enrayer la faim dans le monde et assurer à l'ensemble de la population une alimentation saine suffisante et durable à l'horizon 2030, l'équilibre entre la disponibilité de la ressource et la consommation doit être réalisé à travers les techniques et technologies modernes et des pratiques agricoles de qualité. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'adaptation aux changements climatiques représente un défi mondial et une démarche multisectorielle.

En dépit des efforts fournis, la faim et la malnutrition dans le monde persistent, aggravées par les conflits, les changements climatiques, la désertification, la sécheresse et l'urbanisme anarchique, explique M. Bouazghi.

Il a ainsi appelé à investir dans le développement d'une agriculture plus résiliente à travers des investissements «plus intelligents» en faveur des agriculteurs.

Dans ce cadre, le même responsable a rappelé les principaux axes de la politique nationale dans le secteur agricole qui a consisté depuis l'an 2000 notamment à hisser significativement la production nationale agricole et à renforcer les bases de la sécurité alimentaire. Dans ce sens, il a rappelé l'évolution de la production agricole en Algérie entre 2000 et 2017 passant de 350 millions à 30 milliards de dollars avec une contribution de 12% dans le Produit intérieur brut (PIB) national.

En présence de la ministre de la Solidarité nationale et de la famille, Ghania Idalia, le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Assaf, ainsi que de représentants diplomatiques de plusieurs pays, M. Bouazghi a rappelé la nécessité d'assurer une production quantitative et qualitative suivant des procédés durables et responsables assurant le respect du principe de la durabilité du sol. Pour sa part, M. Assaf a souligné la nécessité de poursuivre les efforts de lutte contre la sous-alimentation dans le monde. Un fléau qui a touché 821 millions de personnes dans le monde en 2017. Le représentant de la FAO a expliqué les raisons de la sous-alimentation dans le monde par la hausse des prix des aliments nutritifs, les conditions climatiques de plus en plus instables et défavorables. Au cours de cette rencontre, un message du directeur général de la FAO, Graziano Da Silva, a été projeté en vidéo. M. Da Silva y a estimé que l'action contre la faim n'est plus une «option» mais une étape nécessaire pour parvenir à enrayer la faim dans le monde d'ici 2030. Pour rappel, à ce jour, plus de 821 millions de personnes souffrent de sous-alimentation chronique, alors que 1,9 milliard sont en surpoids dont 600 millions d'obésité enregistrées notamment dans les pays développés.

APS

FAO: Forte baisse du taux de malnutrition en Algérie

Le taux actuel des personnes souffrant de malnutrition en Algérie a fortement diminué par rapport aux années 1999-2000 en se situant à 4%, a indiqué hier à Alger le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Nabil Assaf.

«Le pourcentage des personnes souffrant de malnutrition en Algérie a enregistré une diminution appréciable durant ces deux dernières décennies en passant de 10 et 11% en 1999-2000 à 4,5% actuellement», a affirmé M. Assaf lors d'un séminaire organisé conjointement par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, la représentation de la FAO en Algérie et l'École supérieure des sciences de l'alimentation et des industries agroalimentaires (ESSAIA) à l'occasion de la Journée mondiale de l'Alimentation. Se référant au rapport élaboré par la FAO en collaboration avec d'autres agences onusiennes, qui a fait état de 821 millions de personnes souffrant de famine et d'insécurité alimentaire dans le monde, M. Assaf a considéré que la situation en Algérie est plutôt «rassurante» par rapport à la moyenne mondiale et à celle des autres pays de l'Afrique du Nord.

Les conflits, les guerres, le changement climatique et les catastrophes naturelles sont à l'origine de la famine dans le monde, a déploré le représentant de la FAO, en mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer et de développer la résilience des pays face aux crises et calamités naturelles.

En ce qui concerne la coopération technique entre l'Algérie et la FAO pour le développement du secteur agricole et la valorisation des ressources naturelles, le représentant onusien a fait part de plusieurs projets dont une convention signée récemment entre la Direction générale des forêts (DGF) et cette organisation de l'ONU pour développer des micro-entreprises forestières basées sur certains produits forestiers non ligneux tels le romarin, la caroube et le pin-pignon.

«Ce programme d'intérêt environnemental et économique va, à la fois, permettre la contribution du secteur forestier à l'économie nationale, l'exploitation durable des forêts et l'amélioration des ressources financières des populations des zones rurales», a-t-il avancé. Il a aussi évoqué un autre programme avec le ministère de l'Agriculture pour la production de l'huile d'olive biologique.

Ace propos, il a indiqué que le contrat signé entre le ministère, la FAO et l'Institut technique d'arboriculture et de la vigne porte sur des sessions de formation des agronomes en matière d'oléiculture biologique laquelle est à forte valeur nutritive.

Pour sa part, la directrice de l'ESSAIA, Meriem Hind Ben Mahdi, a souligné la nécessité de renforcer les liens entre les entreprises économiques, les agriculteurs et les instituts de re-



cherche pour améliorer la production tant sur le plan de la qualité que de la quantité.

«Cela permettra de développer des produits locaux de qualité tout en évitant le recours systématique aux importations», a-t-elle soutenu. Elle a ainsi cité l'exemple de produits alimentaires développés au sein de l'école supérieure qu'elle dirige dont le pain et le couscous sans gluten qui, une fois mis sur le marché, profiteraient largement aux personnes souffrant de la maladie cœliaque (maladie chronique de l'intestin déclenchée par la consommation du gluten).

«Il suffit juste d'accompagner et d'encourager les étudiants et les chercheurs universitaires pour améliorer la production locale», a-t-elle soutenu.

Quant au problème de la malnutrition, thème de cette journée, le professeur Ben Mahdi, qui s'est référée aux données de la FAO, a déploré l'inégalité «criarde»

dans la répartition des richesses dans le monde.

«Certes, on parle de 821 millions de personnes souffrant de malnutrition en raison notamment des conflits et du changement climatique, mais l'on parle aussi de 661 millions de personnes obèses», a-t-elle observé. Plus grave encore, «une quantité de 1,3 milliard de tonnes d'aliments sont jetés annuellement, alors que 25% seulement de cette quantité gaspillée pourrait régler le problème de la famine dans le monde», a soutenu Mme Ben Mahdi.

La directrice de l'ESSAIA a considéré que la lutte contre la malnutrition consiste d'abord à adopter de «petites actions» au niveau individuel à travers la rationalisation des achats et la lutte contre le gaspillage: «Nous achetons souvent plus de nourriture que nous en avons besoin, tandis que le surplus est souvent jeté dans les poubelles. Qui de nous ne l'a pas fait?», s'est-elle indignée.

EMPLOI: Lancement officiel aujourd'hui du projet de jumelage entre l'Agence algérienne ANEM et la française Pôle emploi

Le projet de jumelage entre l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM) et la française «Pôle emploi» sera lancé officiellement aujourd'hui à Alger à l'occasion d'un séminaire sous le thème «Appui à la modernisation du service public de l'emploi», a annoncé hier le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Ce projet qui sera réalisé dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie

et l'Union européenne (P3A), vise à «favoriser de nouvelles étapes dans la modernisation du service public de l'emploi, à savoir, le développement des services à distance en direction des usagers du service public de l'emploi et consolider la capacité de l'ANEM», a expliqué le ministre dans un communiqué. Selon la même source, 17 activités seront organisées durant les 24 mois de jumelage pour permettre à l'ANEM de renforcer son

offre de services, y compris les services à distance mis en place pour les usagers du service public de l'emploi. Ces activités devraient également permettre la consolidation de l'organisation et des outils dont dispose l'ANEM, afin «d'assurer une meilleure capacité d'évolution de ses services, et instaurer la démarche de l'ingénierie de formation comme méthode permettant le développement des compétences du personnel de l'ANEM».

ALGÉRIE-NIGER Benmessaoud et son homologue nigérien passent en revue les opportunités de coopération dans le domaine du tourisme et de l'artisanat

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud et son homologue nigérien, Ahmed Boto ont passé en revue, hier, les opportunités offertes pour booster les relations entre les deux pays à travers le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat.

Les deux parties, qui ont passé en revue l'état des re-

lations entre l'Algérie et le Niger et les voies et moyens de leur renforcement, ont salué les relations d'amitié qui lient les deux pays frères, soulignant l'impératif d'œuvrer à concrétiser le programme exécutif de la convention conclue entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Benmessaoud a exposé les grandes lignes de la straté-

gie de développement du tourisme en Algérie, mettant en exergue les opportunités offertes dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, indique-t-on de même source. Le ministre nigérien a mis en avant, pour sa part, les atouts que recèle l'Algérie, avant de manifester son intérêt pour le développement des relations bilatérales dans le domaine du tourisme. Il a éga-

lement sollicité l'accompagnement de son pays dans le développement du tourisme, notamment en matière de formation, de classement des établissements hôteliers et d'artisanat. Au terme de la rencontre, les deux ministres se sont dits satisfaits de la qualité des relations entre les deux pays et ont convenu de la nécessité de concrétiser les projets en commun.

ALGÉRIE-ONU A l'ONU, l'Algérie appelle à en finir avec les situations coloniales subsistantes

L'Algérie a appelé mardi à New York à en finir avec «les situations coloniales subsistantes», estimant que la décolonisation ne devait faire l'objet «d'interprétations erronées ou de débat contradictoire».

«Si nous n'engageons pas de manière significative et efficace à mettre fin à toutes les situations coloniales subsistantes, nous allons marcher à reculons contre le cours de l'histoire de l'humanité et oserais-je même dire priver nombreux d'entre nous de devenir égaux, libres et indépendants», a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Sabri Boukadoum, devant la quatrième commission chargée de la décolonisation.

S'exprimant sans ménagement, le diplomate algérien a souligné qu'il revenait à la communauté internationale et à l'ONU et ses instances de s'acquitter de leur mandat et devoir vis-à-vis de la décolonisation. Dans le cas contraire, «cela voudrait dire qu'au bout du compte, pour une raison ou une autre, nous nous accommodons (d'une situation) contraire à la décolonisation, qui n'est autre que la colonisation», s'est-il indigné.

Sabri Boukadoum a regretté le fait que chaque année des pétitionnaires et des membres de la commission reviennent débattre «le même agenda inchangeant» pour la décolonisation.

«Année après année nous revenons avec un espoir renouvelé mais aussi avec un malaise grandissant car nous avons le sentiment qu'au 21ème siècle nous débattons encore d'une question d'un âge (révolu) appartenant à la phase sombre de l'histoire», a déclaré Boukadoum dans son vibrant plaidoyer en faveur de la décolonisation.

«Il s'agit d'une question qui ne devrait plus faire l'objet de débat contradictoire ou d'interprétations erronées», a-t-il tenu à préciser.

«Il serait ironique», a poursuivi l'ambassadeur, «d'ignorer» le premier article de la Charte des Nations Unies qui a consacré le principe de l'autodétermination, soulignant

qu'aujourd'hui la responsabilité des Etats membres et du secrétariat général à l'égard de la décolonisation est encore plus lourde.

Les pays décolonisés doivent faire preuve de solidarité

«Nous devons nous inspirer de Nelson Mandela et de ses semblables. Nous devons nous inspirer de notre propre histoire et en être fiers. Des milliers de personnes sont libres aujourd'hui, en Afrique, au Moyen-Orient, dans les Caraïbes et en Asie, grâce aux processus de décolonisation», a-t-il plaidé. Le représentant de l'Algérie a tenu à apporter des précisions sur les faux arguments avancés par certains pays et pétitionnaires pour justifier le colonialisme, comme celui de dire que les situations coloniales ne sont pas les mêmes.

«Nous avons écouté attentivement ceux qui ont dit ici que toutes les situations coloniales ne sont pas similaires et que des compromis sont à trouver. Je ne conteste pas le fait que toutes les situations coloniales ne sont pas exactement identiques, mais les compromis ne peuvent pas être liés à une accoutumance à la colonisation, mais plutôt aux voies et aux moyens d'y mettre fin». Dans le même contexte, le représentant de l'Algérie a estimé que les pays décolonisés qui ont souffert des affres du colonialisme se doivent d'être les premiers à apporter leur soutien aux peuples des territoires colonisés.

«Pour l'Algérie, l'autodétermination et la décolonisation font partie de notre ADN, et nous ne cesserons jamais de dire que l'ONU doit être le paratonnerre, le phare et l'instrument permettant de mettre fin aux vestiges de ce fléau», a-t-il revendiqué. «C'est dire aussi qu'au sein de l'ONU, la quatrième commission et le Comité des 24 ont une res-

ponsabilité spécifique «et que l'exécution de leur mandat fait aussi l'objet d'un suivi», a souligné le représentant de l'Algérie. Aujourd'hui, 17 territoires non autonomes sont encore inscrits à l'agenda de la commission de décolonisation de l'ONU, alors que la troisième décennie internationale de l'élimination du colonialisme (2011-2020) tire à sa fin, a fait observer l'ambassadeur.

Le Comité des 24 aura à exposer ce qui aurait pu être réalisé à la fin de cette échéance. «Permettez-moi de dire clairement que l'Algérie appuie pleinement le mandat du Comité des 24, énoncé dans la résolution 1654 du 27 novembre 1961 de l'Assemblée générale des Nations Unies», a-t-il dit.

Le Sahara occidental est une question de décolonisation

Dans le même contexte, le représentant de l'Algérie a affirmé que le conflit au Sahara occidental «est une question de décolonisation opposant le Front Polisario au royaume du Maroc».

Rappelant les fondements juridiques de ce conflit, Sabri Boukadoum a indiqué que l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice en 1975 avait «confirmé sans équivoque qu'il revenait au peuple sahraoui de faire usage de son droit à l'autodétermination via un référendum libre et équitable».

L'organisation panafricaine a également décidé de renforcer le mandat de son envoyé spécial pour le Sahara Occidental, l'ancien président Joachim Chissano, et de mettre en place une troïka en tant que mécanisme de suivi pour



soutenir les efforts de l'UA ainsi que le processus onusien, a-t-il enchaîné.

L'ambassadeur a évoqué à ce titre la décision «claire et incontestable» de la Cour de justice de l'Union européenne qui a affirmé que les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc n'étaient pas applicables au Sahara occidental car les territoires sahraouis ne font pas partie du Maroc.

Sabri Boukadoum a réaffirmé son appui aux efforts menés par l'émissaire Horst Kohler en indiquant que l'Algérie, en tant que pays voisin et pays observateur du processus de paix, a répondu «immédiatement et de façon positive» à l'invitation du président Kohler de participer à la première série de négociations directes entre les deux partis au conflit, le Front Polisario et le Maroc, prévues les 5 et 6 décembre à Genève.

«Nous ne pouvons tourner le dos au principe de l'autodétermination car cela reviendrait à tourner le dos à notre propre histoire», a déclaré Boukadoum, rappelant «la lutte difficile et coûteuse» du peuple algérien pour accéder à l'indépendance. Soulignant la volonté de l'Algérie d'investir dans une confiance qui apportera justice, liberté et progrès à tous les pays du Maghreb, l'ambassadeur a réitéré l'attachement de l'Algérie à l'avenir commun des peuples de la région.

DIPLOMATIE 5^e édition du Programme «Marhaba» : des diplomates étrangers en visite à Tipasa

Une délégation de diplomates nouvellement accrédités en Algérie, a été accueillie, hier à Tipasa, dans le cadre du programme «Marhaba» (bienvenue), lancé par le ministère des Affaires étrangères.

«Marhaba» est une initiative dont le credo est de faciliter l'intégration des nouveaux diplomates étrangers, en leur faisant découvrir les multiples facettes géographiques, économiques, culturelles et sociales de l'Algérie, a indiqué à l'APS, la directrice générale de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI).

Mme Amina Mesdoua a qualifié ce programme de «petite fenêtre» ouverte sur le patrimoine culturel et les richesses économiques de chaque région, eu égard au fait que l'Algérie est un grand pays.

Cette 5ème édition du genre, dont la première remonte à 2014, a englobé les ambassadeurs de quatre pays, aux côtés d'une trentaine de diplomates, dont des attachés culturels et économiques des quatre continents (Afrique, Europe, Asie et Amérique), a-t-elle, en outre, fait savoir.

Selon Mme.Mesdoua, cette édition d'une durée de cinq jours, dont quatre devant se dérouler à Alger, prévoit une série de conférences sur l'histoire et les principes de la diplomatie algérienne, en plus de visites vers différentes institutions, politiques entre autres, à l'instar du Conseil de la Nation, outre des entreprises économiques, dont Sonatrach.

Le programme mis au point est «aussi riche que diversifié», a-t-elle assuré, signalant, également, des visites vers des institutions culturelles, à l'instar des Zaouias, «au niveau desquelles la délégation diplomatique a pu prendre connaissance des valeurs de l'Islam du juste milieu», a-t-elle souligné.

A Tipasa, les diplomates hôtes de la wilaya ont été accueillis par le wali Mohamed Bouchemma, qui a axé dans son allocution sur le potentiel touristique, culturel et agricole de la région, mais surtout son importance économique, au vu de sa situation mitoyenne à la capitale du pays.

Il a, aussi, souligné la richesse de son patrimoine historique ancestral, reflété par ses sites archéologiques classés au patrimoine mondial.

Au programme de cette visite, les musées publics de Tipasa et Cherchell, la ville archéologique, et le site du tombeau royal, outre des fermes d'élevage bovin et d'aquaculture, selon le wali, qui n'a pas manqué d'inviter ses hôtes à découvrir la «beauté et le calme», de la région.

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME : Le Sahara occidental est «une question de décolonisation opposant le Front Polisario au Maroc»

Le conflit au Sahara occidental est une question de décolonisation opposant le Front Polisario au Maroc, a réaffirmé mardi à New York le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Sabri Boukadoum.

«Le Sahara occidental est une question de décolonisation opposant le Front Polisario au royaume du Maroc sur un territoire inscrit à la liste des territoires non autonomes, en attendant la pleine mise en œuvre de la résolution historique 1514 de l'Assemblée générale», qui consacre le principe de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples colonisés, a déclaré l'ambassadeur Boukadoum lors de son intervention à la quatrième commission de l'ONU, chargée de la décolonisation.

Dans un vibrant plaidoyer en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui, Sabri Bouka-

doum, a tenu à rappeler les fondements juridiques de ce conflit, relevant que l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice en 1975 avait confirmé sans équivoque qu'il revenait au peuple sahraoui de faire usage de son droit à l'autodétermination via un référendum libre et équitable.

Sabri Boukadoum a rappelé également que la seule mission de visite au Sahara Occidental, effectué en 1975 par le comité de décolonisation de l'ONU, avait alors conclu que des mesures doivent prises pour permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir.

«Toutes les résolutions de l'ONU, qu'ils s'agissent des résolutions de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité, ont régulièrement réaffirmé la nature juridique du conflit ainsi que la validité du principe d'autodétermination», a-t-il déclaré devant

la commission. La résolution du Conseil de sécurité 2414 prorogeant le mandat de la Minurso de six mois, a une nouvelle fois confirmé la validité de ce principe, a-t-il noté. En outre, l'Union africaine est restée constamment engagée à résoudre ce conflit, notamment par le biais de son mécanisme suprême, les chefs d'Etats et gouvernements, en demandant la tenue de ce référendum.

L'organisation panafricaine a également décidé de renforcer le mandat de son envoyé spécial pour le Sahara Occidental, l'ancien président Joachim Chissano, et de mettre en place une troïka en tant que mécanisme de suivi pour soutenir les efforts de l'UA ainsi que le processus onusien, a-t-il poursuivi.

L'ambassadeur a évoqué à ce titre la décision «claire et incontestable» de la Cour de justice de

l'Union européenne qui a affirmé que les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc n'étaient pas applicables au Sahara occidental car les territoires sahraouis ne font partie du Maroc.

Le diplomate algérien a réaffirmé son appui aux efforts menés par l'émissaire Horst Kohler en indiquant que l'Algérie, en tant que pays voisin et pays observateur du processus de paix, a «répondu immédiatement et de façon positive» à l'invitation du président Kohler de participer à la première série de négociations directes entre les deux partis au conflit, le Front Polisario et le Maroc, prévues les 5 et 6 décembre à Genève.

Concluant son intervention, l'ambassadeur Boukadoum a souligné qu'il «était facile d'ériger des murs» mais qu'il était difficile aussi «d'instaurer la confiance».

«L'hostilité n'a jamais été le choix préféré de l'Algérie et qu'agir de manière ouverte et transparente, conformément aux principes consacrés dans la doctrine de l'ONU et acceptés par tous, ne doit pas être considérée comme un défaut comme ou comme une hostilité», a-t-il relevé.

«Nous ne pouvons tourner le dos au principe de l'autodétermination car cela reviendrait à tourner le dos à notre propre histoire», a déclaré Boukadoum, rappelant «la lutte difficile et coûteuse» du peuple algérien pour accéder à l'indépendance.

Soulignant la volonté de l'Algérie d'investir dans une confiance qui apportera justice, liberté et progrès à tous les pays du Maghreb, l'ambassadeur a réitéré l'attachement de l'Algérie à l'avenir commun de la région.

57^E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

L'écriture de l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale se poursuit avec la contribution de tous

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, mardi soir à El Bayadh, que l'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale se poursuit avec la contribution de tous les acteurs.

Dans une déclaration à la presse lors de sa visite dans la wilaya, Tayeb Zitouni a mis l'accent sur l'importance de l'écriture de l'histoire de la révolution pour glorifier ses artisans, en application du plan du gouvernement et des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre a souligné que l'écriture de l'histoire met en exergue les différentes étapes traversées par l'Algérie, affirmant que l'Algérie est connue par son histoire, son passé, ses moudjahidine, ses martyrs et que les Algériens sont fiers et à la fois fidèles à cette histoire et en font une préoccupation de tous.

Au passage, Tayeb Zitouni a fait part d'un progrès dans l'écriture de l'histoire traduit par les multitudes de tribunes dans ce sens initiés par les différents médias, les universités, les établissements scolaires et culturels et autres.

A propos de la récupération des archives de la guerre de libération nationale se trouvant en France, le ministre a affirmé que ce dossier est supervisé par une commission conjointe algéro-française, signalant que l'opération se poursuit pour restituer les crânes des chouhadas de la résistance nationale.

La communication entre l'archive nationale algérienne et son homologue française et les négociations sont en cours pour obtenir des copies des archives en première phase et la récupération des copies d'origine dans une deuxième, a-t-il fait savoir, soulignant que ce dossier nécessite la vigilance des spécialistes algériens.

En se recueillant à Sidi Belaid (commune de Bougtob) à la mémoire de martyrs avec la lecture de la Fatiha à la mémoire de Guettaf Mohamed (1899-1957), premier chahid de la wilaya d'El Bayadh, le ministre a insisté sur la préservation et la protection des sites historiques au profit des générations montantes, instruisant les responsables du secteur des moudjahidine de la wilaya d'ériger une stèle pour faire connaître ce chahid dont la famille a été honorée à cette occasion. Le ministre a visité le village de Sidi Hadj Benameur relevant de la commune d'Ain Arek où il s'est recueilli à la mémoire du chef de la zone 3 de la wilaya V historique, le moudjahid défunt le commandant Moulay Brahim et s'est enquis de la stèle commémorative érigée en hommage du premier noyau de déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale dans la région.

Par ailleurs, Tayeb Zitouni a présidé, dans la commune de Bougtob, l'ouverture d'une conférence historique sur la guerre de libération nationale et d'une exposition.

Le ministre présidera mercredi dans la wilaya d'El Bayadh la cérémonie officielle commémorant la journée nationale de l'émigration placée cette année sous le slogan «le 17 octobre 1961-2018, synonyme de fidélité et de bravoure».

El-Bayadh : lancement hier des festivités commémorant la Journée nationale de l'émigration

Les cérémonies marquant la journée nationale de l'émigration, coïncidant avec le 57^{ème} anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, ont débuté hier à El Bayadh, en présence du ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni.

Les festivités commémoratives auxquelles ont pris part les autorités civiles et militaires et des membres de la famille révolutionnaire, ont débuté par une cérémonie de dépôt d'une gerbe de fleurs au carré des martyrs du chef-lieu de wilaya et la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouhadas. Le programme de commémoration de cette journée historique comprend une cérémonie en l'honneur de la famille révolutionnaire, une conférence sur le sens et la portée de cette journée nationale de l'émigration, prévue à l'institut national spécialisé de formation professionnelle «Bensaidi Abdelaali» d'El Bayadh, et la signature d'une convention entre la direction locale des Moudjahidine et celle de la santé et la population. Tayeb Zitouni procédera, à cette occasion, à l'inauguration d'une stèle dédiée à la



résistance populaire menée par Cheikh Bouamama, érigée à l'entrée Est du chef lieu de wilaya, d'une salle polyvalente au nouveau pôle urbain d'El Bayadh, baptisée du nom du chahid «Youcefi Boucherit».

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI: «Les manifestations du 17 octobre 1961 ont prouvé l'attachement des émigrés algériens à leur pays»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a déclaré hier à El-Bayadh que les manifestations du 17 octobre 1961 ont prouvé l'attachement des émigrés algériens à leur pays.

En ouverture d'une conférence historique sur "Les manifestations du 17 octobre 1961: attachement des émigrés algériens à la cause de leur pays", organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'émigration, le ministre a souligné que ces manifestations "expriment la fidélité et l'adhésion de la communauté algérienne émigrée à la Révolution de novembre et sont un défi de taille à une grande puissance coloniale".

"Nous avons dans les discours du Président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika, une référence dont nous nous inspirons des valeurs et principes de fidélité au message de nos vaillants martyrs", a déclaré le ministre, précisant que "la commémoration de

cet anniversaire est un lien fort à notre histoire, à notre passé glorieux et une fierté de nos constantes.

Les valeurs de militantisme et de combat des chouhada et moudjahidine nous imposent de suivre l'exemple suprême de la guerre de novembre".

A travers la commémoration de cet anniversaire, a-t-il dit, "nous aspirons à réaliser l'espoir des révolutionnaires.

Cette symbolique, dans le parcours combattant de nos héros et dans les principes du 1er novembre, doit être lue par les enfants de l'indépendance". Cet anniversaire mémorable, a soutenu le ministre des Moudjahidine, relate une autre réalité des crimes commis par l'occupant français contre les Algériens en France, où la police française d'alors avait employé une répression féroce, dans la capitale Paris, en tirant avec des balles réelles sur des Algériens qui manifestaient pacifiquement et/ou en jetant par dessus la Seine dont

les eaux se sont mélangées avec le sang des martyrs.

La police française a également traqué des milliers de manifestants dont certains ont été faits prisonniers et ont subi les affres de la torture, a-t-il évoqué.

Les manifestations de la communauté algérienne en terre d'émigration ont impulsé un élan à la glorieuse Révolution qui s'est traduit par une cohésion et une solidarité sans pareille entre les Algériens à l'intérieur comme à l'extérieur du pays exprimant l'attachement de la communauté algérienne émigrée à la patrie, a ajouté le ministre, soulignant que les massacres du 17 octobre 1961 constituent une étape héroïque de la Révolution.

"L'histoire riche de l'Algérie doit constituer un facteur susceptible d'inciter les générations montantes au progrès et à la prospérité, a déclaré Tayeb Zitouni, tout en rappelant les réalisations acquises après l'indépendance dans divers domaines

d'activités et secteurs.

Le ministre a présidé la cérémonie officielle de commémoration de cet anniversaire historique à El Bayadh, qui a été marquée par la lecture de la Fatiha du Livre saint et la pose d'une gerbe de fleurs à la mémoire des martyrs au carré des chouhadas du chef-lieu de wilaya.

Tayeb Zitouni a procédé, en compagnie des autorités de wilaya, civiles et militaires, à l'inauguration d'une stèle commémorative dédiée à Cheikh Bouamama et d'une salle de sports au nouveau pôle urbain d'El Bayadh baptisée "17 octobre 1961".

Le nom du chahid Yousefi Boucherit a été donné au nouveau pôle urbain.

Il a aussi inauguré une agence de la Compagnie algérienne d'assurances (CAAT) et assisté à la signature d'une convention entre les directions locales des moudjahidine et de la santé et de la population pour la prise en charge sanitaire des moudjahidine et ayants droit.

MILA: Enregistrement de 72 témoignages de moudjahidine de la wilaya

Pas moins de 72 témoignages de moudjahidine sur la glorieuse révolution de novembre et la période coloniale dans la wilaya, ont été enregistrés par le musée du moudjahid «Slimane Bentobal» de Mila, a-t-on appris, hier, des responsables de cette institution publique.

Ces témoignages, recueillis depuis 2015 à ce jour, représentent 90 heures d'enregistrement de témoignages de moudjahidine et de veuves de chouhada, gravés sur des CD et mis à la disposition des visiteurs du musée, a indi-

qué la même source, en marge de la célébration de la journée de l'immigration (17 octobre 1961).

Le musée conserve également 890 pièces historiques se rapportant à la révolution nationale et à la période de l'occupation coloniale, dont des manuscrits, des pièces de monnaie, des munitions, des mines, des appareils de communication, des débris de véhicules et avions tombés dans la région ainsi que des armes, a détaillé la même source.

La célébration de la journée de l'immigration, présidée par le wali

Mohamed Amir, a donné lieu à une cérémonie de recueillement au cimetière des chouhada et la baptismation de deux avenues des noms des défunts moudjahidine Bensalem Khelfa et Bouchelif Mohamed.

La veuve du chahid Derbal Mohamed et la famille du moudjahid Salah Bouhouhou, décédé récemment, ont été honorées au musée du moudjahid, où une exposition a été organisée en sus d'une conférence présentée par l'historien Noureddine Bouarroudj.

57^E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

La vérité historique permet de remonter les tragédies

La vérité historique permet de remonter les tragédies, a indiqué hier la maire de Paris, Anne Hidalgo, estimant que l'histoire et la mémoire «nous aident aussi à grandir et à regarder l'avenir».



«L'Algérie est un pays frère avec lequel nous avons une part d'histoire, une part tragique, et la vérité historique permet de remonter tout cela», a déclaré à la presse la maire de Paris, à l'issue du recueillement à la mémoire des victimes algériennes du massacre du 17 octobre 1961.

Pour Anne Hidalgo, ce moment de recueillement est «très important pour nous». «Il est très important, bien sûr pour l'Algérie, mais aussi pour l'histoire de Paris qui se souvient aussi du combat de ces militants pacifistes qui s'est achevé tragiquement.

On le sait, l'histoire et la mémoire nous aident aussi à grandir et à regarder l'avenir», a-t-elle ajouté.

Au sujet de la stèle qui devra remplacer la plaque actuelle commémorative, Anne Hidalgo a indiqué qu'elle y travaille avec l'ambassadeur d'Algérie Abdelkader Mesdoua.

«C'est vrai dès son arrivée à Paris, il m'a tout de suite posé la question de donner à ce lieu encore plus de solennité.

Nous avons travaillé ensemble sur l'idée d'une stèle qui reprendra ce qui est écrit sur la plaque existante, mais qui nous permettra d'avoir ce moment de recueille-

ment, de mémoire, très important pour nous», attestant que les mentalités, en France, «ont beaucoup évolué» sur la question mémorielle.

«Il faut dire que les mentalités ont évolué, aujourd'hui personne ne remet en cause la stèle commémorative.

Je n'ai reçu aucune opposition sur l'idée d'améliorer, d'aménager ce lieu de commémoration pour qu'il soit un lieu de recueillement encore plus solennel».

Sur les relations entre les deux pays, la maire de Paris a affirmé qu'il y a aujourd'hui en France, et à Paris, une communauté algérienne ou d'origine algérienne «très présente et très active dans la cité qui a permis de faire en sorte que les relations entre les deux pays soient des relations fécondes et constructives».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie a indiqué qu'en présence de la maire de Paris, ce recueillement est «pour nous un moment pour avancer ensemble et pour se rappeler ce qu'a été le sacrifice de la communauté algérienne pour l'indépendance de leur pays».

«La présence aujourd'hui de tant de responsables (français), dont celle de madame la maire, demande s'il en n'était pas besoin

de cette solidarité dans ces liens, dans leur raffermissement», a-t-il dit, annonçant qu'il y aura, ce mercredi, une trentaine de rassemblements pour la commémoration de ces événements tragiques que l'ambassade et les postes consulaires en France vont accompagner.

«Ce sera un moment de recueillement un peu partout en Ile-de-France.

C'est une part de reconnaissance de qui a été fait et je crois que nous ne pouvons avancer qu'en reconnaissant ce qui a été fait, cette part commune dans l'histoire de nos deux pays», a-t-il conclu.

La cérémonie de recueillement, devant la plaque commémorative de ce tragique événement, s'est déroulée, rappelle-t-on, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, de la maire de Paris, Anne Hidalgo, de témoins et moudjahidines, de personnalités politiques, des élus, du recteur de la Grande mosquée de Paris, Dalil Boubekeur.

Durant la cérémonie, à laquelle a participé un groupe d'élèves de l'Ecole internationale algérienne de Paris, l'ambassadeur et la maire de Paris ont déposé des gerbes de fleurs, avant d'observer une minute de silence.

MASSACRE D'ALGÉRIENS À PARIS DU 17 OCTOBRE 1961 : Macron: "La République doit regarder en face ce passé"



Le président Emmanuel Macron a affirmé hier que la République française «doit regarder en face» le massacre des Algériens à Paris et sa banlieue le 17 octobre 1961.

«Le 17 octobre 1961 fut le jour d'une répression violente de manifestants algériens», a reconnu le président français dans un tweet, soulignant que «la République doit regarder en face ce passé récent et encore brûlant».

Pour le chef d'Etat français, «c'est la condition d'avenir apaisé avec l'Algérie et avec nos compatriotes d'origine algérienne».

Les émigrés algériens, des héros de la Révolution algérienne en France



Les émigrés algériens ont été «les héros de la Révolution algérienne en France», ont souligné, mardi à l'université Emir Abdelkader de Constantine, les participants à une rencontre sur les massacres du 17 octobre 1961.

«Les membres de notre communauté établie à l'étranger ont lutté contre le colonialisme français sur son sol, soutenu la cause algérienne financièrement et fait répandre la voix de la libération à travers l'Europe», ont attesté les participants à cette rencontre à l'occasion de la commémoration de cet événement qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale de l'immigration.

H'mida Amiraoui, qui a présenté une étude portant sur «l'immigration des Algériens depuis l'année 1830», a précisé que «la mobilité des militants algériens a joué un rôle politique et militaire qui a contribué à la réussite de la Révolution et à l'inscription de la question algérienne à l'ONU.» A son tour, le moudjahid Hocine Sghirou, qui a enrichi cette rencontre par des témoignages vivants sur les événements du 17 octobre 1961, a assuré que les émigrés algériens «ont dénoncé avec courage la répression et les actes de torture du colonialisme français.» Il a également soutenu que les Algériens qui ont pris part à des manifestations pacifiques, visant à protester contre les injustices commises par la police française coloniale, ont subi une répression sévère et sanglante.

De son côté, le recteur de l'université, Saïd Derradji, a indiqué que la commémoration de cet événement a pour but de «rendre hommage aux émigrés algériens tombés en martyrs, lutter contre la culture de l'oubli, et mettre la recherche scientifique au service de la sauvegarde de la mémoire historique de la nation».

APS

Recueillement à Paris à la mémoire des victimes du massacre du 17 octobre 1961

Un recueillement a été observé hier sur le pont Saint-Michel à Paris à la mémoire des victimes algériennes du massacre du 17 octobre 1961 perpétré par la police française à Paris et sa banlieue.

La cérémonie, devant la plaque commémorative de ce tragique événement, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, de la maire de Paris, Anne Hidalgo, de témoins et moudjahidines, de personnalités politiques, des élus, du recteur de la Grande mosquée de Paris, Dalil Boubekeur. Durant la cérémonie, à laquelle a participé un groupe d'élèves de l'Ecole internationale algérienne de Paris, l'ambassadeur et la maire de Paris ont déposé des gerbes de fleurs, avant d'observer une minute de silence. Jour pour jour, il y a 57 ans, des Algériens ont été massacrés à Paris par la police française au cours d'une manifestation pacifique pour l'indépendance de l'Algérie qui était alors en pleine guerre de libération. Ce jour-là, les Algériens de Paris et sa banlieue, hommes, femmes et enfants, avaient décidé de braver le couvre-feu leur étant appliqué.

Préparée par la Fédération du Front de libération nationale (FLN) de France, la manifestation pacifique a connu une répression des plus sanglantes en plein cœur de Paris au moment où des négociations entre le



Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et le gouvernement français se déroulaient en Suisse. Des milliers d'Algériens, rappelle-t-on, ont été tués et blessés, et dont un nombre important a été jeté à la Seine par la police française. La commémoration de ce massacre se déroule cette année dans un contexte particulier dans le sens où elle intervient à quelques semaines de la reconnaissance officielle, 61 ans après, de la responsabilité de l'armée française dans la disparition et l'assassinat de Maurice Audin, mathématicien, militant pour l'indépendance algérienne.

AÏN DEFLA: La production céréalière multipliée par 8 en l'espace de 18 ans



La production céréalière a été multipliée par 8 en l'espace de 18 ans dans la wilaya de Aïn Defla, passant de 240 089 qx en 2000 à 1 960 000 qx en 2018, a indiqué mardi un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA).

Ce chiffre représente une hausse de la production de 714 %, a précisé le chargé des statistiques à la même direction, Amar Saâdi, qui s'exprimait en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation, signalant que la production en question a été engrangée sur une superficie avoisinant les 76 000 ha.

Le développement de la production céréalière dans la wilaya s'explique notamment par la stratégie d'intensification adoptée consistant en le recours aux semences améliorées, l'ensemencement, le traitement ainsi que l'irrigation complémentaire, a-t-il précisé.

Le même constat est susceptible d'être fait s'agissant de la quantité de céréales récoltée durant la période considérée laquelle est passée de 11140 qx en 2000 à 945 450 qx en 2018, soit 8 fois de plus également, a-t-il observé.

Le DSA de Aïn Defla, Mokhtar Bouabdelli, a pour sa part, mis l'accent sur l'impératif de célébrer la journée internationale de l'alimentation avec comme point de mire l'augmentation de la production agricole en vue de faire face aux besoins sans cesse grandissants de la population et, par ricochet, assurer la sécurité du pays dans ce domaine dans la sensibilité n'est plus à démontrer.

Il a, dans ce cadre, estimé vitale le recours à grande échelle des techniques moderne d'irrigation en vue d'accroître le rendement des cultures, relevant l'importance d'associer l'université dans les recherches se rapportant à ce domaine.

Présentant une communication portant sur la sécurité alimentaire, Dr Bensehaïla Sarah de l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana a noté que la lutte contre la sous-alimentation exige d'avantage d'intérêt porté à l'aspect qualitatif des aliments lesquels, a-t-il dit, ne doit en aucun cas comporter des éléments toxiques fussent-ils infimes.

Dans une communication intitulée «Alimentation et santé humaine», Dr Cheurfa Mohamed du même établissement universitaire a, de son côté noté que le changement des habitudes alimentaires induit par la consommation d'aliments dont la préparation est facile a conduit à la suralimentation, observant que cette dernière se caractérise par la mauvaise répartition des apports énergétiques durant la journée.

Lors des débats, nombre d'intervenants ont mis l'accent sur la nécessité, pour une nation donnée, de produire ce qu'elle consomme, observant que cet état de fait ne pourra que consolider sa souveraineté et contribuer à son indépendance économique et politique.

L'option de l'exportation est même envisageable pour peu que l'organisation et la rigueur ne soient pas de vains mots dans le lexique des agriculteurs mais constituer une conduite de tous les jours, ont-ils soutenu, appelant à la nécessité de combattre le gaspillage des produits alimentaires à la tête desquels arrive le pain.

Nombre d'agriculteurs, des étudiants en agronomie ainsi que des représentants d'institutions bancaires ont notamment pris part à cette manifestation abritée par l'Office des Etablissements des Jeunes (ODEJ) de Aïn Defla.

GHARDAÏA: 133 agressions sur les ouvrages électriques et gaziers

Le nombre d'agressions enregistrées sur les réseaux électricité et de gaz de la wilaya de Gharđaia a atteint, depuis le début de l'année en cours, un total de 133 agressions, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC, filiale de Sonelgaz).

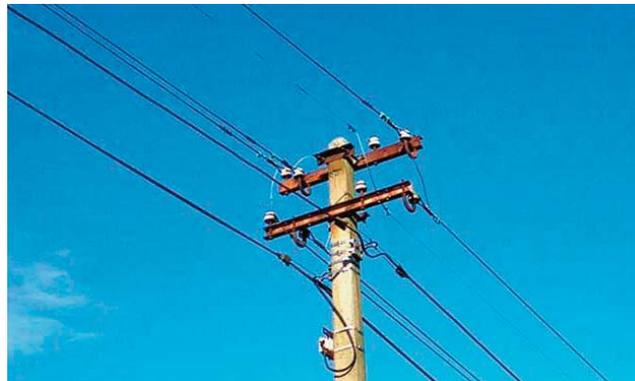
Ces agressions sur les ouvrages électriques et gaziers à Gharđaia connaissent une ascension et entraînent des préjudices financiers pour la société en pénalisant également les abonnés, ont indiqué les responsables locaux de SDC, en marge d'une journée de sensibilisation sur ce phénomène.

Elles ont été souvent provoquées par l'exécution de divers travaux effectués par des entreprises de réalisation sans tenir compte du réseau de distribution d'électricité (aérien et souterrain) ainsi que du gaz.

Les services de la SDC déplorent le manque de coordination entre les différents services, notamment lors d'exécution de divers travaux, sans tenir compte des plans de situation des ouvrages et invitent les entrepreneurs à se rapprocher de ses services pour éviter des cas d'agression de ses réseaux.

Le réseau de distribution de l'électricité de la wilaya de Gharđaia a subi 31 agressions depuis le début de l'année dont 16 ont été causées aux ouvrages aériens et 15 aux ouvrages enterrés pénalisant 65127 abonnés.

Le réseau de gaz a quant à lui subi 102 agressions sur les conduites pénalisant 5.819 abonnés, selon les chiffres de la SDC Gharđaia. Ces agressions ont généré à l'entreprise les cinq der-



nières années, selon le chargé de la communication, un préjudice financier estimé à environ 500 millions DA, représentant le montant des frais de réparation des dégâts causés aux ouvrages et conduites en question.

A ce manque à gagner causé par ces agressions, la SDC Gharđaia détient également sur ses différents abonnés un montant cumulé de créances impayées de plus de 1,28 milliard DA, dont une ardoise de plus 790 millions DA inscrite au passif des administrations, et secteur de l'agriculture et de l'industrie, 490 millions DA aux abon-

nés ordinaires. Les services de Sonelgaz appellent également les services des communes de la wilaya à procéder aux travaux d'élagage pour la sécurisation du réseau électrique aérien. La wilaya de Gharđaia dispose de 5,915 km de réseau électrique (moyenne et basse tension), 3.033 postes transformateurs avec 134.170 abonnés au réseau électrique et 1.699 km linéaires de réseau de gaz naturel avec 78.844 abonnés, soit un taux d'électrification de 98,76% et un taux de pénétration de gaz naturel de 74,66%, selon les données de la SDC.

MILA: Réduire les terres en jachère et étendre les surfaces cultivées à travers la wilaya

La valorisation des terres en jachère doit être menée au travers de l'implication de tous les acteurs du secteur pour étendre les surfaces agricoles cultivées de la wilaya de Mila, a affirmé mardi le wali, Mohamed Amir.

S'exprimant en marge du lancement de la campagne de labours-semailles à Tiberquent, le chef de l'exécutif local a déclaré que la superficie du périmètre d'irrigation de Telegghema, estimée actuellement à 4.447 hectares, doit être portée à 8.000 hectares pour inclure des terres agricoles des deux communes de Tadjenanet et Ouled Khelouf.

Mettant l'accent sur l'importance des dispositifs d'accompagnement mis au profit des agriculteurs dans le cadre du programme du président de la république, Abdelaziz Bouteflika, le wali a précisé que la grande récolte céréalière obtenue la saison passée avec plus de 3 millions qx exige davantage de suivi pour maintenir cette performance et

développer les capacités de stockage. Avec les nouveaux entrepôts de 500.000 quintaux et 200.000 quintaux en cours de réalisation respectivement à Telegghema et Tadjenanet ainsi que celui projeté à Mila (100.000 qx), les capacités de stockage de céréales de la wilaya seront renforcées, a assuré de son côté le directeur des services agricoles.

Le wali a invité les agriculteurs et les investisseurs à œuvrer au développement de la filière de l'ail dans la wilaya qui a produit à la dernière saison près d'un (1) million de qx, notamment en s'orientant vers l'exportation après la satisfaction des besoins du marché local.

Ce même responsable leur a également promis d'apporter le soutien nécessaire à tous les stades de la production à la transformation en passant par le stockage et le conditionnement.

ORAN: Mise en fourrière de plus de 2.800 véhicules de transport en commun depuis début 2018

Pas moins de 2.812 de véhicules de transport en commun de voyageurs (urbain et suburbain) dans la wilaya d'Oran ont été mis en fourrière depuis le début de l'année 2018, a-t-on appris mardi auprès de la direction des Transports.

Sur 3.495 contrevenants parmi les exploitants de lignes de transports urbains et suburbains de la wilaya d'Oran, 2.812 ont été sanctionnés par la commission administrative wilaya et leurs véhicules ont été mis en fourrière (3 à 45 jours) depuis le début de l'année à fin septembre, a indiqué à l'APS le chef de service transport terrestre à la direction des Transports, Lotfi Mammeri, qui fait état de 1.006 sanctions de premier degré pour absence de documents de contrôle technique.

Le bilan de la direction des

Transports fait état, durant cette période, de 590 cas de sanctions de deuxième degré à l'encontre de contrevenants pour mauvais stationnement, mauvais comportement avec les usagers et port de tenue vestimentaire non adéquate.

Le reste des sanctions a été infligé à des transporteurs clandestins pour exercice d'activité sans autorisation préalable.

Une «prouesse» a été, cependant, enregistrée durant la période estivale où les inspecteurs de la direction des Transports, en dépit de leur nombre insuffisant (3 seulement pour toute la wilaya), ont dressé des procès verbaux à l'encontre de 165 contrevenants à la réglementation régissant cette activité sur 340 contrôlés, a-t-on fait observer de même source. Au sujet des sanctions

techniques à l'encontre des taxis, durant la même période, la même source fait état de 596 sanctions dont 491 cas de mises en fourrière.

La mise en fourrière des véhicules constitue une rentrée fiscale (recette) «non négligeable» pour les collectivités locales et le Trésor public et dont le montant des redevances varie d'une commune à une autre.

La plus importante fourrière dans la wilaya d'Oran se situe dans la commune d'Es-sénia, celle d'Oran, capitale de l'Ouest du pays, n'en disposant pas.

Le parc de véhicules de transport en commun des voyageurs de la wilaya est de 4.129 unités tandis que le nombre de taxis est de 10.466.

SANTÉ:

Former des équipes scientifiques pluridisciplinaires pour une meilleure maîtrise de l'alimentation en Algérie

La formation d'équipes scientifiques pluridisciplinaires intégrant technologues, biotechnologues, nutritionnistes, économistes, psychologues, sociologues et historiens pour une meilleure maîtrise de l'alimentation en Algérie, figure parmi les principales recommandations du séminaire international des sciences alimentaires (SISA), clôturé mardi à Constantine.

Qualifiant de «complexe» la question de l'alimentation en Algérie, Pr. Abdelghani Boudjellal, directeur de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation, et de technologies agro-alimentaire (INATAA) organisateur de cet évènement, a appelé à la formation d'équipes pluridisciplinaires pour une meilleure prise en charge des questions liées à l'alimentation.

«L'alimentation est l'affaire de tous», a estimé l'intervenant, mettant également l'accent sur l'importance de la famille et de l'école dans la résolution des différentes problématiques alimentaires, notamment celles liées à la santé publique.

Agir en réseaux, en fonction des spécialités pour rentabiliser les moyens dont dispose le secteur de la recherche scientifique et permettre ainsi des études et recherches fiables et efficaces, fait partie des recommandations émises à l'issue de ce séminaire international de deux jours et auquel ont assisté des experts en technologies alimentaires, en biotechnologie alimentaire et en nutrition.

«L'Algérie dispose de beaucoup de moyens humains et matériels qui ne sont pas exploités pleinement», ont estimé les participants à ce séminaire international, appelant à «rentabiliser toutes les potentialités disponibles pour une recherche scientifique de qualité».

Les laboratoires de recherche scientifiques sont forts d'un matériel



sophistiqué qu'il suffit juste d'utiliser pour de meilleurs résultats, ont considéré les participants, plaidant pour l'intensification de la communication entre les professionnels et les chercheurs pour une meilleure prise en charge des questions posées.

Les participants à ce séminaire international, qui ont également appelé à la mise en œuvre d'un mécanisme de sensibilisation favorisant une industrie alimentaire amie de l'environnement, ont insisté sur l'importance du respect du principe «pollueur-payeur» mis en place par le gouvernement.

Plusieurs questions liées à l'obésité chez l'enfant, et au phénomène de la consommation de sucre et de sel notamment, ont été abordés dans le

cadre de ce séminaire, qui a été mis à profit pour mettre en avant le rôle des parents dans la préservation de la santé des générations montantes. Dans ce sens, les experts ont appelé à l'intensification du contrôle dans les cantines scolaires et des hôpitaux pour éviter les éventuels risques pouvant découler d'une alimentation malsaine et impropre.

Ce séminaire a été animé par des spécialistes issus de toutes les universités du pays en plus d'experts étrangers venus d'Allemagne, de France, d'Espagne, et de Finlande et a constitué un espace d'échanges et d'informations sur plusieurs thématiques en rapport notamment avec les technologies alimentaires, la biotechnologie alimentaire et la nutrition.

OUM EL-BOUAGHI: Un membre de l'APC d'Aïn Beida tué par un jet de pierres

Un membre de l'Assemblée populaire communale (APC) de la commune d'Aïn Beida (wilaya d'Oum El-Bouaghi) a été tué mardi par un jet de pierre sur son lieu de travail, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'élu, âgé de 56 ans et qui était président de la Commission de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au niveau de cette APC, a été retrouvé mort sur son lieu de travail situé dans la cité administrative, a indiqué la cellule à l'APS.

Un individu, âgé de 37 ans, suspecté d'avoir commis ce meurtre, a été arrêté par les agents de la sûreté, a fait savoir la même source.

Une enquête a été ouverte par la police afin de définir les causes et les circonstances de ce crime.

MILA: Protestation des étudiants du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf réclamant l'amélioration des services

Des étudiants du centre universitaire Abdelhafid Boussouf de la wilaya de Mila ont organisé mardi une protestation devant la résidence universitaire réclamant l'amélioration des services universitaires. Cette protestation a été organisée à l'initiative de l'alliance pour le renouveau étudiant national (bureau de Mila), a affirmé son responsable l'étudiant Youcef Kouita, qui s'inscrit dans le cadre d'une action nationale impliquant toutes les universités algériennes. Il a ajouté que le secteur des œuvres universitaires au niveau du centre universitaire Abdelhafid Boussouf connaît une dégradation en matière de qualité des repas, évoquant les 2 restaurants destinés aux 3 cités universitaires et qui enregistrent une grande affluence, alors que l'ouverture du troisième tarde à se faire, a précisé cet étudiant, appelant à l'amélioration du service. Le transport enregistre également une pression à cause du nombre important d'étudiants, ainsi qu'une détérioration de plusieurs bus affectés au transport des étudiants, a ajouté la source.

S'agissant de l'hébergement, la même source a révélé que ce volet accuse de nombreuses insuffisances, soulignant la nécessité d'améliorer le service fourni aux étudiants résidents, y compris le renouvellement des matelas et des couvertures.

De son côté, le directeur des œuvres universitaires de Mila, Sahnoune Ismail, a annoncé l'organisation prochaine d'une réunion d'évaluation de la nouvelle rentrée universitaire, en présence de tous les groupes d'étudiants, afin de trouver les solutions adéquates.

Le même responsable a soutenu, à propos du problème de transport, que les bus sont «conformes aux normes» qui fixent l'âge des véhicules à moins de 15 ans, tandis que ceux de la wilaya de Mila sont de moins de 10 ans et sont soumis à un contrôle technique régulièrement afin de s'assurer de leur bon état, ajoutant que la pression est enregistrée au début et en fin de semaine. Concernant le nouveau restaurant, M. Sahnoune a souligné que cette structure sera opérationnelle une fois les réserves levées par les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz concernant le réseau du gaz, ajoutant que les repas fournis au niveau des restaurants sont contrôlés par le médecin et des représentants des étudiants. A propos des conditions d'hébergement, M. Sahnoune a déclaré que les matelas et les couvertures ont été renouvelés plusieurs fois.

JUSTICE

Le droit international s'est inspiré des préceptes de l'islam

Le droit international s'est inspiré dans ses sources, ses dispositions juridiques et principes des préceptes de la religion islamique, ont soutenu mardi les participants à une rencontre ayant pour thème «La justice contemporaine et les tribunaux dans les pays à majorité musulmane : place dans les constitutions et leurs effets».

Lors de cette rencontre, organisée par le Centre d'études et de recherches du Conseil constitutionnel en collaboration avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran et le Centre de recherche en sciences islamiques et de civilisation de Laghouat, les participants ont souligné que le droit international comporte plusieurs principes stipulés par l'islam.

Dans ce cadre, le directeur du Centre d'études et

de recherches du Conseil constitutionnel, Mohamed Bousoltane, a indiqué que le droit international puise ses règles et disposition du patrimoine juridique universel commun où ont contribué les musulmans, citant, à titre d'exemple, que le principe d'accords dans les contrats internationaux prenant en considération toutes les coutumes est tiré de la chariâa islamique.

«Les Musulmans ont joué un rôle pilote dans les dispositions relatives aux conflits armés et aux différends maritimes plus que d'autres», a-t-il souligné, ajoutant que le principe d'accord dans les relations internationales est fondé sur le compromis et le consensus empruntés à la chariâa islamique.

Pour sa part, Mohamed Bousselmane a fait remarquer que le droit internatio-

nal devant protéger les faibles» est bafouillé comme c'est le cas de l'occupation marocaine du Sahara occidental et de l'occupation israélienne de la Palestine, ainsi que la remise en cause de l'accord nucléaire avec l'Iran par les Etats unis d'Amérique (US).» Saïd Bouizri de l'université de Tizi Ouzou et membre du Haut conseil islamique (HCI) a estimé que le droit international est influencé par les principes du droit islamique, notamment en ce qui concerne le règlement des conflits par le maintien de la paix et la réparation par l'indemnisation.

La charte des Nations unies stipule le droit des Etats à l'autodéfense en cas d'attentat, ce qui est confirmé par les dispositions de l'islam, a-t-il ajouté. La communication de Lakhdar Lakhdari de

l'institut de civilisation islamique de l'université d'Oran a traité des objectifs du droit international qui se trouvent aussi dans les préceptes et valeurs de l'islam dont l'égalité, la garantie des libertés, le respect des religions, croyances, entre autres, et le maintien de la paix et de la sécurité.

Cette rencontre se poursuivra mercredi par trois communications abordant les tribunaux officiels et le règlement des conflits dans les Etats à majorité musulmane, le rôle de la charia islamique dans la résolution des conflits internationaux conjoncturels, entre autres.

Abritée par le CRASC, cette conférence a vu la présence du secrétaire général du Haut conseil islamique, Bouzid Boumediène, de membres du Conseil constitutionnel, de chercheurs et d'universitaires d'Oran.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, les services de la sûreté de wilaya de Blida, ont procédé à l'arrestation d'un trafiquant de drogue en possession de 17 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité, des cigarettes ainsi qu'une somme d'argent. Agissant sur informations faisant état de la présence d'un individu qui vendait de la drogue près d'un cimetière de la ville de Bouinan, les services de la Sûreté nationale ont ouvert une enquête qui a

permis d'identifier le trafiquant en question. Pris en flagrant délit, l'individu, qui a tenté de prendre la fuite, a été vite interpellé par les services de police. La fouille au corps a permis la récupération de 17 comprimés psychotropes, 11 morceaux de cannabis traité prêt à être vendu, une somme d'argent estimé à 11750 DA, représentant les gains générés par son trafic. Le mis en cause a été présenté devant la justice pour répondre de ses actes. Dans une seconde affaire, les membres de la brigade de lutte contre la

drogue, relevant de la Sûreté de wilaya de Blida, ont procédé à l'arrestation d'un dealer qui s'adonnait à son trafic à l'aide d'une motocyclette. Suite à des informations parvenues à la Sûreté de wilaya faisant état de la présence d'un motard qui recelait de la drogue, les policiers ont diligenté une enquête qui a permis d'identifier et d'interpeller le suspect qui a tenté de s'enfuir sans succès. Des mesures judiciaires ont été prises à l'encontre du mis en cause.

R.Rachedi

BLIDA Arrestation d'un trafiquant de drogue près du cimetière de Bouinan

INDE:

Au moins 5 morts et 22 blessés dans un accident de bus



Au moins 5 personnes sont mortes et 22 autres blessées mardi dans un accident de bus survenu dans le district de Hooghly, au Bengale occidental (est de l'Inde), ont annoncé les autorités locales.

«Le bus surchargé s'est renversé dans un canal sur la route de Haripal.

Au moins 5 personnes ont été tuées et 22 autres blessées», a déclaré un responsable de la police. Le bus, qui était parti d'Armagh à destination de Kolkata, a heurté la clôture de ciment du pont, avant de basculer et de tomber dans le canal,

selon des témoins oculaires. Les personnes blessées ont été transportées dans un hôpital local, mais l'état de quatre personnes est jugé très critique, a déclaré l'officier de police Kumar Jain.

«Nous ne savons pas exactement les causes de l'accident. Cela peut être dû à une vitesse excessive ou à des problèmes techniques du véhicule.

Une enquête sera ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident», a-t-il déclaré, ajoutant que plus de 50 passagers étaient à bord lors de l'accident.

Inde: 80 cas de virus zika signalés depuis le mois dernier

L'Inde a enregistré 80 cas confirmés de virus Zika, touchant notamment 22 femmes enceintes, depuis le mois dernier dans l'Etat du Rajasthan (ouest), ont annoncé hier les autorités.

L'Inde, où le moustique aedes aegypti - principal vecteur de transmission - est très répandu, avait recensé ses premiers cas de zika en janvier 2017 dans l'Etat voisin du Gujarat.

Depuis l'épidémie à grande échelle de zika en 2015, plus de 1,5 million de personnes dans plus de 70 pays ont été infectées par le virus, principalement en Amérique du Sud.

Dans de rares cas, la contamination de femmes enceintes par le zika a abouti à la naissance

d'enfants atteints de microcéphalie.

A Jaipur, capitale du Rajasthan, 330 équipes spéciales sillonnent la ville pour combattre les moustiques par des sprays et fumigations.

«La sensibilisation est vitale dans le contrôle des maladies à transmission vectorielle.

Tout sera fait pour informer les gens», a déclaré le ministre de la Santé J P Nadda dans un communiqué.

Le virus zika avait aussi été détecté dans l'Etat indien du Tamil Nadu (sud) en juillet 2017.

Selon l'Organisation mondiale pour la santé, aucun vaccin ne sera vraisemblablement disponible contre cette maladie avant au moins 2020.

CHANGEMENT CLIMATIQUE:

Le monde a atteint un «point de non retour»

Le monde a atteint un «point de non retour» en matière de changement climatique, a averti mardi l'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon lors du lancement aux Pays-Bas d'une commission internationale pour le climat. La commission examinera les mesures que les pays, en particulier les plus pauvres, peuvent prendre pour s'armer contre les effets du changement climatique, tels que la montée des eaux et la sécheresse de longue durée. Un sommet sera organisé par les Pays-Bas en 2020 pour faire le point sur les travaux de la commission, à laquelle se sont associées des grandes puissances mondiales telles que la Chine, l'Inde et l'Allemagne, aux côtés de 14 autres pays.

La commission, dont le siège

se trouve à Rotterdam, est menée par Ban Ki-moon, Bill Gates, fondateur de Microsoft et activiste pour le climat, et Kristalina Georgieva, directrice générale de la Banque mondiale. «Nous sommes sur le point de non-retour», a déclaré Ban Ki-moon lors d'une conférence qui lançait officiellement la commission à La Haye. Le monde doit prendre le chemin qui pourrait lui assurer un «avenir plus résilient au climat», a poursuivi l'ancien secrétaire général des Nations Unies de 2007 à 2016. «Ou nous pouvons continuer avec le statu quo, mettant en péril la croissance économique mondiale et la stabilité sociale» et «risquant de ne plus être assurés de nourriture, d'énergie et d'eau dans les décennies à venir», a-t-il averti.

ÉQUATEUR: 3 personnes accusées «à tort» d'enlèvement d'enfants tuées par la foule

Trois personnes ont été tuées en Equateur par une foule en colère qui les «accusait à tort» d'enlèvement d'enfants, ont rapporté mardi des médias, citant la police. Il s'agit de deux hommes, et une femme «en réalité arrêtés sur des soupçons de vol d'argent et de téléphones portables, commis à l'encontre de deux femmes accompagnées de leurs enfants». A leur arrivée au commissariat dans la ville de Posorja (sud-ouest), des habitants massés devant l'entrée pour s'emparer des suspects, qu'ils ont «battus à coups de pierres et de bâtons». Des images du lynchage ont circulé sur les réseaux sociaux. La foule a également incendié un taxi, qui transportait les suspects, et six motos. Les policiers du commissariat ont vainement tenté d'expliquer que les suspects n'étaient pas accusés de vol d'enfants. Trois parmi eux ont été blessés. Les autorités ont dépêché des renforts militaires et policiers pour rétablir l'ordre. «Ce qui s'est passé à Posorja ne restera pas impuni», a commenté sur Twitter la ministre de l'Intérieur Maria Paula Romo.

ÉTATS-UNIS L'ouragan Michael a fait au moins 30 morts aux Etats-Unis, selon un nouveau bilan

Au moins trente personnes ont péri lors du passage de l'ouragan Michael sur quatre Etats du sud des Etats-Unis la semaine dernière, selon un nouveau bilan des autorités locales citées mardi par les médias. Douze corps ont été retrouvés dans le comté de Bay, a indiqué le shérif Tommy Ford, portant à vingt le nombre de morts en Floride. L'ouragan de catégorie 4 a frappé de plein fouet le 10 octobre la zone côtière du golfe du Mexique près de la ville de Panama City. Il a également fait un mort en Géorgie, trois en Caroline du Nord et six en Virginie. L'ouragan a laissé dans son sillage des scènes de désolation en Floride. Les autorités craignent que le bilan ne s'alourdisse encore alors que les opérations de recherche dans les décombres se poursuivent. En Floride, près de 137.000 foyers et commerces étaient toujours privés d'électricité et de nombreux points de distribution d'eau et de nourriture étaient encore en place dans différents comtés de l'Etat. Plusieurs municipalités ont instauré des couvre-feux nocturnes et la majorité des écoles des zones touchées par l'ouragan sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

MAYOTTE: Echauffourées entre manifestants mahorais et patients comoriens



Des échauffourées entre des Mahorais protestant contre l'immigration clandestine et des patients comoriens qui attendaient une consultation médicale ont eu lieu hier devant le centre de consultations Jacaranda de Mamoudzou, chef-lieu du département de Mayotte, ont rapporté des médias.

Tôt dans la matinée, des heurts ont éclaté entre des patients comoriens attendant pour une consultation médicale et une douzaine de manifestants mahorais qui tentent de bloquer depuis plusieurs jours le service des migrations et de l'intégration, non loin du dispensaire. Le service des migrations, qui a été blo-

qué pendant plusieurs mois par des Mahorais protestant contre l'immigration clandestine en provenance des îles voisines des Comores, a rouvert partiellement vendredi avec l'aide des forces de l'ordre. Ces nouveaux heurts interviennent alors qu'une crise politique sur l'île voisine d'Anjouan, située à 70 km des côtes mahoraises, fait craindre à la population de Mayotte un nouvel afflux de migrants.

Chaque année, Mayotte effectue entre 18.000 et 22.000 reconduites à la frontière, avait rappelé le préfet de l'île Dominique Sorain en mai dernier, «ce qui représente la moitié des reconduites qui sont faites en France».

NIGER: 45 morts dans des inondations depuis juin



Quarante cinq (45) personnes sont mortes au Niger dans des inondations depuis le début de la saison des pluies en juin, qui ont inhabituellement affecté le Nord du pays, selon un bilan quasi définitif annoncé mardi par l'ONU.

La «situation globale» des inondations à la date du 30 septembre fait état de «45 pertes en vies humaines» et 208.416 personnes sinistrées, soit 27.864 ménages, a précisé le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) à Niamey.

Les sinistrés incluent les éleveurs et les agriculteurs qui ont perdu leur bétail et leurs cultures, souligne l'Ocha, citant des statistiques du ministère nigérien de l'Action humanitaire et de gestion des catastrophes.

En outre, les eaux ont détruit 17.389 maisons, décimé 33.038 bœufs et englouti 7.836 hectares de cultures de mil, de maïs et de haricot.

Cette année, Niamey a été épargnée par la catastrophe, avec seulement 469 personnes sinistrées, donc très nettement en deçà des milliers de sans-abri déplorés en général. Des

experts expliquent ce faible bilan dans la capitale par un important déficit pluviométrique cette année, et par la construction de digues qui ont protégé des milliers de riverains contre les crues mortelles du fleuve Niger.

En revanche, la région de Dosso (sud-ouest), très humide, a enregistré 63.628 sinistrés, suivie de celle d'Agadez, dans le nord entièrement désertique, avec 60.555 sinistrés, selon l'ONU.

Dix-sept décès dus aux inondations ont été enregistrés pour la seule ville d'Agadez, où les torrents ont endommagés des routes et des oasis, selon les autorités locales.

La saison des pluies tire à sa fin au Niger.

En dépit de sa courte durée - au plus trois mois - et de la faiblesse des précipitations, ce pays fait face depuis quelques années à des inondations, y compris dans les zones désertiques du Nord. Un paradoxe dans cet Etat très sec où les mauvaises récoltes sont habituellement dues à la sécheresse.

APS

ESPÉRANCE DE VIE: L'Espagne pourrait détrôner le Japon en 2040

Une étude publiée hier estime que l'Espagne pourrait se retrouver en tête d'un palmarès de l'espérance de vie en 2040, détrônant le Japon, tandis que les Etats-Unis chuteraient de la 43e à la 64e place.

En 2040, l'Espagne (1re), le Japon (2e), Singapour (3e, comme en 2016) et la Suisse (4e, en recul) auront une espérance de vie supérieure à 85 ans pour les deux sexes.

Pour l'Espagne, si les tendances en matière de santé persistent, l'espérance de vie moyenne pourrait atteindre 85,8 ans (contre 82,9 ans en 2016).

Et, dans 59 pays, dont la Chine (qui se hisserait du 68e rang au 39e), elle devrait dépasser les 80 ans d'ici 2040, selon ces projections.

Le Portugal grimpe de la 23e place à la 5e, tandis que le Canada et la Belgique régressent, selon ce scénario (respectivement de la 17e à la 27e place et de la 21e à la 28e).

La France conserverait sa 8e place dans ce palmarès de la longévité, en dépit d'un gain prévu de deux ans d'espérance de vie (de 82,2 ans en 2016 à 84,3 en 2040).

Parmi les nations du dernier rang de ce classement, avec une durée de vie qui serait inférieure à 65 ans en 2040, figurent des pays d'Afrique comme la République centrafricaine, le Lesotho, la Somalie et le Zimbabwe.

L'étude, parue dans la revue médicale *The Lancet*, prend en compte 250 causes de décès de 2016 à 2040 dans 195 pays et territoires.

Les Etats-Unis pourraient enre-



gistrer la plus forte baisse parmi les pays riches en passant du 43e au 64e rang avec un gain d'espérance de vie d'un tout petit peu plus d'un an (de 78,7 ans en 2016 à 79,8 en 2040).

Par comparaison, le Royaume-Uni devrait voir augmenter cette longévité de deux ans et demi (de 80,8 à 83,3 ans).

Rançon de la démographie et du vieillissement, la maladie d'Alzheimer devrait arriver en tête des dix principales causes de mort prématurée en Espagne.

Dans le monde, les maladies non transmissibles et accidents gagnent du terrain. Elles représentent huit des dix principales causes de morta-

lité prématurée (cardiopathies ischémiques, AVC, bronchite chronique grave/BPCO, maladies rénales chroniques, Alzheimer, diabètes, accidents de la route et cancer du poulmon).

L'hypertension artérielle, l'obésité, un taux élevé de sucre dans le sang, le tabac et l'alcool sont les cinq principaux facteurs qui expliquent la majeure partie de la trajectoire future de la mortalité prématurée, d'après ce travail de l'Institut de météorologie et d'évaluation de la santé (IHME, Université de Washington), qui évoque la nécessité de lutter aussi contre la pollution atmosphérique.

JUSTICE Washington offre 10 millions de dollars pour arrêter un chef de cartel mexicain

Washington a offert mardi une récompense de dix millions de dollars pour toute information pouvant conduire à l'arrestation du chef du cartel «Jalisco Nouvelle génération», l'un des plus puissants et dangereux groupes de narcotrafiquants du Mexique. Le gouvernement américain a également annoncé dans un communiqué l'ouverture d'une ligne téléphonique, d'une adresse email et d'un compte Twitter pour recueillir les informations sur Nemesio Oseguera Cervantes, alias «El Mencho», 52 ans, actuelle-

ment en cavale.

Le cartel de Jalisco Nouvelle Génération «fait partie des cinq organisations criminelles transnationales les plus dangereuses au monde», a déclaré le ministre de la Justice Jeff Sessions lors d'un point-presse.

Selon lui, le cartel importe au moins cinq tonnes de cocaïne et cinq tonnes de méthamphétamines aux Etats-Unis chaque mois.

Il «empoisonne et tue des Américains dans tout le pays, vole notre prospérité et notre sécurité», a-t-il ajouté. Outre «El

Mencho», le ministère a révélé mardi avoir aussi inculpé 44 autres membres du cartel, dont le propre fils du chef, Ruben Oseguera Gonzalez, alias «Menchito», 28 ans, détenu depuis 2015 au Mexique et détenteur d'un passeport américain.

Sa femme, Rosalinda Gonzalez Valencia, a été arrêtée en mai au Mexique, où elle est soupçonnée d'avoir administré les avoirs du groupe criminel. Selon les estimations du gouvernement mexicain, le cartel dirigé par «El Mencho», fondé en 2011, aurait amassé depuis

une fortune de 50 milliards de dollars.

Il est implanté dans trois quarts des Etats de son pays et entretient des liens avec des organisations criminelles aux Etats-Unis, en Europe, en Asie et dans d'autres pays d'Amérique latine. Le Cartel de Jalisco Nouvelle Génération n'a pas hésité à s'attaquer à des objectifs militaires ou policiers.

En 2015, des membres du groupe criminel ont ainsi tué vingt soldats et un policier lors d'une attaque au lance-grenades contre un hélicoptère militaire.

SELON L'ONU Lancement d'une stratégie pour la santé mentale et le bien- être de son personnel

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé mardi le lancement d'une stratégie pour la santé mentale et le bien-être sur les lieux de travail du système de l'ONU.

Une «initiative très importante» qui vise à assurer le bien-être des membres du personnel onusien - «le plus grand atout de notre organisation» - alors que leur travail «devient de plus en plus difficile et stressant».

«De nombreux membres du personnel sur le terrain sont confrontés à des environnements opérationnels de plus en plus dangereux», a rappelé M. Guterres. «Même dans les bureaux au siège en apparence calme, les conditions de travail peuvent être hostiles et problématiques, y compris à la suite de harcèlement sexuel ou d'autres abus de pouvoir», a-t-il précisé. Compte tenu de ces réalités, le chef de l'ONU estime que la santé mentale de son personnel revêt une importance primordiale.

«Promouvoir la santé mentale et le bien-être du personnel de l'ONU est un aspect fondamental du devoir de vigilance du management vis-à-vis du personnel», a souligné M. Guterres. «C'est également essentiel pour mener à bien notre travail pour les peuples du monde. Et cela s'inscrit pleinement dans les Objectifs de développement durable, qui nous appellent à «garantir des vies saines et à promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.» Pour le secrétaire général, «l'ONU peut et doit mieux faire» dans l'appui au personnel, «et cela commence par la nouvelle stratégie que nous mettons en œuvre aujourd'hui». Cette stratégie, explique M. Guterres, constitue une feuille de route détaillée pour améliorer la manière dont les Nations Unies prennent soin de son personnel.

Première priorité : réduire la stigmatisation. «Jusqu'à ce que nous surmontions la stigmatisation, le personnel ne sera pas prêt à demander de l'aide ni à divulguer ce qu'il ressent», a dit le chef de l'ONU. «Cela signifie que toute personne en position d'autorité doit adopter les normes les plus strictes en matière de comportement, de langage et d'attitudes en matière de santé mentale.

Nous ne réduisons jamais la stigmatisation sans un leadership venant du sommet (de la hiérarchie), a-t-il prévenu.

La stratégie souligne également la nécessité de prendre soin les uns des autres - «de contacter les collègues qui peuvent être en détresse et de trouver des moyens de les aider à se sentir soutenus et non jugés». Le secrétaire général a également appelé à s'informer sur les signes avant-coureurs de la maladie mentale. «L'empathie, la compréhension et la solidarité devraient être les maîtres mots de notre travail à travers le monde», a dit M. Guterres, considérant que l'ONU doit être «au premier rang des meilleures pratiques en matière de santé psychosociale au travail».

MIGRATION Djibouti et l'OIM coopèrent pour réaliser une étude sur les facteurs de l'exode rural

Djibouti et l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM) ont procédé à la signature d'un accord de coopération pour la réalisation d'une étude sur l'exode rural qui affecte considérablement ce pays de la Corne d'Afrique, a-t-on indiqué mardi de source officielle. Dans le cadre de cet accord qui a été paraphé par la secrétaire d'Etat djiboutienne aux Affaires sociales (SEAS), Mouna Osman Ahmed, et la chef de la mission de l'OIM à Djibouti, Lalini Veerassamy, les deux parties sont convenues de coordonner leurs activités dans cette étude, selon un communiqué de presse conjoint. L'accord va permettre également d'optimiser leur coopération et de supprimer tout chevauchement inutile entre les deux institutions. Le document précise par ailleurs que l'OIM s'engage à financer l'intégralité du coût de l'étude et à lui apporter son expertise. Djibouti fait face à un exode rural qui asphyxie la capitale, Djibouti-ville, où habite déjà plus de 85% de la population de ce pays de l'Afrique de l'Est estimée à un million d'âmes selon les derniers chiffres disponibles.

ALIMENTATION L'ONU appelle la communauté à s'unir pour lutter contre la faim

Le secrétaire général de l'ONU et des agences onusiennes ont appelé le monde à s'unir pour éliminer la faim qui a augmenté pour la troisième année consécutive, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation.

«Dans notre monde d'abondance, une personne sur neuf n'a pas de quoi se nourrir. Environ 820 millions de personnes souffrent toujours de la faim», a rappelé dans un message le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Face à la faim, les femmes et les enfants sont les premières victimes. Quelque 155 millions d'enfants

connaissent une malnutrition chronique et risquent de souffrir d'un retard de croissance qui aura des conséquences sur leur vie tout entière. Et plus de la moitié des décès de nourrissons dans le monde sont causés par la faim. «C'est une situation intolérable», s'est écrié M. Guterres.

«Nous devons prendre l'engagement d'éliminer la faim et de faire en sorte que tout le monde puisse manger sainement et avoir accès à une alimentation nutritive».

La Journée mondiale de l'alimentation est célébrée alors que des conflits, des événements météorolo-

giques extrêmes liés au changement climatique, des crises économiques et la hausse des niveaux de surpoids et d'obésité tendent à réduire à néant les progrès accomplis dans la lutte contre la faim et la malnutrition.

«Nous devons mettre en place des systèmes alimentaires en mesure de fournir une alimentation saine et nutritive, à la fois accessible et abordable pour tous», a déclaré José Graziano da Silva, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), lors d'une cérémonie organisée à Rome avec les agences alimentaires onusiennes pour la Journée.

ALLAITEMENT IL PROTÈGE DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Le poids de naissance et une durée trop courte de l'allaitement sont des facteurs de risques d'inflammation et de maladies cardiaques à l'âge adulte selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Un faible poids de naissance et une faible durée de l'allaitement augmentent les risques pour les adultes d'inflammations et de maladies cardiaques d'après les résultats de cette étude publiée dans la revue spécialisée *Proceedings of The Royal Society*.

Des concentrations élevées de la protéine C-réactive prédisent un risque accru d'inflammation chronique, de maladies cardiovasculaires et métaboliques à l'âge adulte. Mais les facteurs de développement de cette protéine ne sont pas connus. Les chercheurs de la Northwestern University ont analysé les données médicales de 6.951 jeunes adultes âgés de 24 à 32 ans recrutées dans la base de la National Longitudinal Study of Adolescent Health. Les scientifiques voulaient comprendre si les niveaux de protéine C-réactive, ce biomarqueur clé de l'inflammation pouvaient être associés au poids de naissance et à la durée de l'allaitement maternel.

La durée de l'allaitement a un vrai impact sur la santé

Les chercheurs ont constaté qu'un faible poids de naissance était lié à une forte concentration de protéines C-réactive à l'âge adulte et qu'un allaitement de longue durée semble modifier ces taux.

Comparativement aux personnes non allaitées, les concentrations protéines C-réactive étaient de 20,1%, 26,7%, 29,6% et 29,3% plus faibles chez les individus nourris au sein pendant moins de trois mois, trois à six mois, 6-12 mois et plus de 12 mois.

«Plus le nourrisson est allaité longtemps, moins il développe à l'âge adulte des protéines C-réactive. Plus il est protégé



de l'inflammation chronique et des maladies cardio-vasculaires » explique le Dr Thomas McDade, professeur à la Northwestern University et auteur principal de l'étude.

«Les résultats de cette étude mettent en avant l'importance de l'allaitement toute la vie. C'est une raison de plus pour promouvoir et soutenir l'allaitement ma-

ternel et informer les femmes que de sa durée a un vrai impact sur la santé. Une simple prise de conscience qui pourrait réduire ces disparités dans le risque d'inflammation».

L'OMS rappelle que «le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés. Il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anti-

corps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie. Les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde» et insiste sur le fait que «l'allaitement maternel exclusif doit être prolongé au-delà de 3-4 mois, âge où de nombreuses mamans songent souvent à la diversification alimentaire».

L'ALLAITEMENT MATERNEL A UN EFFET PROTECTEUR SUR L'OBÉSITÉ

Les chercheurs de l'Inserm se sont intéressés à l'influence de l'allaitement sur le poids de l'enfant. Les résultats montrent que le lait maternel a des effets positifs qui se ressentent même à 20 ans. Pour la première fois, Marie-Françoise Rolland-Cachera, ancienne chercheuse à l'Inserm et ses collaborateurs de l'Equipe de Recherche en Épidémiologie Nutritionnelle (Eren) ont montré que l'allaitement a un effet protecteur sur le risque d'obésité à 20 ans. Dans une étude publiée dans *The Journal of pediatrics*, les chercheurs soulignent également que les apports nutritionnels à l'âge de deux ans sont déterminants pour assurer cet effet bénéfique du lait maternel.

Les enfants ont besoin de lipides. Comme le souligne Marie-Françoise Rolland-Cachera, l'alimentation des jeunes enfants est souvent caractérisée par des apports élevés en protéines et faibles en lipides, or le lait maternel est riche en graisse et contient une faible proportion de protéines. Ce qui est parfait car, d'après les recommandations nutritionnelles officielles, les lipides ne doivent pas être restreints chez les jeunes enfants afin de répondre à leurs besoins



élevés en énergie pour la croissance et pour le développement rapide de leur système nerveux. «Notre étude montre que l'effet bénéfique du lait maternel pourra être masqué si l'on offre à l'enfant une alimentation restreinte en lipides avant l'âge

de 2-3 ans. Une restriction des lipides peut programmer le métabolisme de l'enfant pour faire face au déficit, mais cette adaptation le rendra plus susceptible de développer un surpoids lorsque les apports lipidiques augmenteront plus tard».

Pour cette étude, les chercheurs se sont basés sur les chiffres de la cohorte ELANCE, qui suit des enfants en bonne santé depuis leur naissance en 1994 et 1995.

Les informations sur l'allaitement ont été recueillies et les apports nutritionnels ont été évalués aux âges de 10 mois et 2 ans, puis tous les deux ans jusqu'à l'âge de 20 ans. A 20 ans, plusieurs mesures ont été relevées dont la taille, le poids et la composition corporelle (masse maigre et masse grasse).

En conclusion, les chercheurs s'accordent sur le bénéfice de l'allaitement maternel qui réduit le risque d'obésité future et soulignent l'importance d'une alimentation conforme aux recommandations officielles destinées aux jeunes enfants.

RD CONGO: Un Fonds spécial d'assistance humanitaire au profit des «expulsés»

Un Fonds spécial d'assistance humanitaire a été actionné par le gouvernement congolais au profit des ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) ayant regagné leur pays en masse depuis le début d'une opération d'expulsion des personnes en «situation irrégulière», lancée début du mois courant par le gouvernement angolais, ont rapporté hier des médias. En réaction à cette affluence exceptionnelle, le président congolais Joseph Kabila a décidé lors d'un conseil des ministres tenu mardi à Kinshasa, d'actionner un Fonds «spécial d'Assistance Humanitaire» en faveur des congolais «expulsés» d'Angola, selon le compte-rendu du conseil des ministres, repris par les médias. Dans un «délai raisonnable», ce fonds devrait assurer la «survie», l'encadrement et l'évacuation vers leurs localités d'origine «de nos compatriotes ainsi expulsés». Le gouvernement congolais qui affirmé mardi qu'il menait «des investigations» sur l'«expulsion massive» de ses ressortissants sur fond d'accusations de violences, en qualifiant ces allégations de «graves», a également décidé de dépêcher des délégations «de haut niveau sur tous les sites, où ils se trouvent déployés à ce jour», selon le document du Conseil des ministres. Mardi, une source officielle du Kasai (centre), où les ressortissants étaient accueillis, a fait état de plus de 200.000 ressortissants de la RDC, ayant regagné leur pays depuis le début de l'opération d'expulsion. «Plus de 200 000 de nos compatriotes sont rentrés au pays depuis deux semaines. C'est ce que nous ont rapportés les services angolais. Ce sont des chiffres que nous ne pouvons pas contester, car il y a réellement un afflux de retournés chez nous», a déclaré le gouverneur de la province du Kasai (centre), Marc Manyanga.

«La majorité d'entre eux, sont de retour volontaire après le lancement d'une opération anti-immigrés dans la province de Lunda Norte (frontalière avec la RDC)», a-t-il ajouté.

«D'autres, ont été débarqués par la police», a poursuivi le gouverneur, affirmant que les retournés ont fait état de «graves allégations révoltantes» contre la police angolaise. Par ailleurs, les autorités angolaises ont accordé un délai de deux mois aux pays de la région pour rapatrier leurs ressortissants réfugiés sur son territoire, selon des médias.

La télévision publique angolaise (TPA) a affirmé que l'opération d'expulsion a été lancée dans plusieurs provinces angolaises contre principalement des «étrangers en situation irrégulière dans les maisons d'achat de diamants».

HCR: Des «expulsions massives» depuis l'Angola pourraient «générer» une crise humanitaire

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a déploré des «expulsions massives» de plus de 200 000 congolais depuis l'Angola, qui pourraient «générer» une crise humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté hier des médias.

«Le HCR est préoccupé par l'évolution rapide de la situation humanitaire dans la région du Kasai en RDC et par le retour massif de réfugiés depuis l'Angola, au cours des deux dernières semaines», a indiqué le porte-parole du HCR Babar Baloch, lors d'un point de presse, tenu mardi à Genève. Selon les estimations des responsables congolais, 200 000 ressortissants seraient arrivés, depuis début octobre, dans la seule province du Kasai.

«Les expulsions massives sont contraires aux obligations découlant de la Charte africaine des droits de l'homme, et des peuples et nous demandons aux deux parties de respecter les droits humains fondamentaux des personnes concernées», a ajouté le porte-parole.

Les retours, selon le responsable, «pourraient aisément déclencher une crise humanitaire» dans la région du Kasai, indiquant que le HCR a été informé de plaintes pour «violences, et des dépassements «commis par les forces de l'ordre des deux côtés de la frontière».

LIBYE-ONU Salamé exhorte les parties libyennes à faire avancer le processus politique

L'envoyé de l'ONU et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), Ghassan Salamé, a exhorté les parties libyennes à faire avancer le processus politique et «surmonter cette étape difficile», en réitérant son engagement à rétablir la stabilité et la sécurité dans le pays.

M. Salamé a affirmé, lors de ses rencontres au cours de cette semaine avec les hauts responsables du Gouvernement d'union libyen (GNA), qu'il s'attendait à ce que la Chambre des représentants, le Haut Conseil d'Etat suprême et le Conseil présidentiel «promulguent une loi sur les élections législatives et présidentielle».

M. Salamé s'exprimait ainsi lors d'une réunion à Tripoli avec le ministre de l'Intérieur nouvellement nommé, Fathi Bashagha, a indiqué un communiqué publié par le ministère de l'Intérieur.

Il a souligné la volonté de sa mission «d'apporter davantage de soutien sous diverses formes afin d'assurer la sécurité et la stabilité dans le pays et de surmonter cette étape décisive».

Pour sa part, M. Bashagha a confirmé que le ministère de l'Intérieur soutenait «tous les efforts régionaux et internationaux», et encourageait «la promotion d'une culture de tolérance entre les citoyens et des concepts de réconciliation sincère, ainsi que le retour dans leurs foyers des populations déplacées ou réfugiées à l'étranger».

M. Bashagha a été nommé la semaine dernière, ainsi que deux autres ministres, par le Premier ministre du gouvernement d'union soutenu par l'ONU, Fayez Serraj, une décision à laquelle la Chambre des représentants, Parlement basé dans l'est du pays, s'est opposée.

L'envoyé de l'ONU s'est également entretenu en Libye avec le chef du Conseil présidentiel Fayez al-Sarraj, et indiqué que «ce dernier apprécie le rôle que nous avons joué pour parvenir à un cessez-le-feu lors des récents événements à Tripoli, certains ont peut-être été surpris que la mission se soit mise à fond pour trouver un cessez-le-feu».

«J'ai compris d'après le chef du gouvernement de réconciliation nationale (Fayez al-Sarraj) que le gouvernement souhaitait que les Nations unies assument leur rôle en matière de sécurité en renforçant le règlement des différends sécuritaires et le cessez-le-feu si nécessaire, plutôt que de transformer l'ensemble de la mission d'une mission politique en une mission de maintien de la paix et de sécurité».

M. Salamé a expliqué que le renforcement du rôle de la mission en matière de sécurité «est assuré par une décision du Secrétaire général des



Nations unies, tandis que la transformation de la mission d'une mission politique en une mission de maintien de la paix nécessite une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, plus difficile à obtenir».

Ghassan Salamé a en outre discuté, au cours de cette semaine, avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou al Gheit, de la situation politique et sécuritaire en Libye et des efforts déployés par les Nations Unies pour «surmonter les difficultés rencontrées lors de l'achèvement du processus politique, des droits constitutionnels et électoraux auxquels le peuple libyen aspire».

Les élections „un important pas en avant pour la démocratie

L'organisation des élections municipales en Libye constitue aux yeux de la communauté internationale une des solutions pour permettre de stabiliser le pays.

Elles constituent selon la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), «un important pas en avant pour la démocratie en Libye».

Alors que le pays compte plus de 100 municipalités représentant différentes villes et régions, la MANUL a appelé à soutenir le Comité électoral central du Conseil municipal (CECCM), lequel est en charge de l'organisation des élections, afin de lui donner les moyens d'accomplir son rôle et prendre ses responsabilités et assurer ses tâches.

Afin d'appuyer le processus électoral en Libye et d'apporter de l'aide au CECCM, l'Organisation des Nations unies a mis sur pied un projet de soutien aux élections. Piloté par le

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Mission de soutien à la Libye de l'ONU et le ministère libyen du Plan, selon des sources proches, il vise à aider les CCMCE à mettre en oeuvre leurs programmes entre 2018 et 2020.

«Grâce à ce projet, les citoyens pourront choisir librement leurs représentants aux conseils locaux et exprimer leur voix par leur suffrage», a indiqué le directeur national du PNUD, Sultan Hajjiev, qui a signé cette semaine un accord d'aide avec l'ambassadeur allemand en Libye, Oliver Owczka. Portant sur une enveloppe de 2 millions d'euros (environ 2,33 millions de dollars) en faveur du CCMCE, cette aide permettra à la Libye d'organiser ses élections municipales et «soutenir des processus électoraux crédibles au niveau des municipalités libyennes», a ajouté Sultan Hajjiev.

A noter que le CCMCE a été félicité plusieurs fois déjà par la MANUL pour les premières élections municipales dans certaines localités du pays.

«La MANUL félicite le Comité électoral central du Conseil municipal du succès de la tenue des premières élections de 2018 en Libye, de l'assermentation du Conseil municipal de Zaouïa ainsi que de l'élection du nouveau maire de la ville», avait indiqué la MANUL dans un communiqué en août dernier.

Elle répètera un mois plus tard en saluant «l'organisation d'élections municipales à Bani Walid et à Derj, que le Comité central des élections municipales mérite d'être applaudi pour avoir réussi à organiser ces élections en dépit de contraintes majeures».

TUNISIE: Plusieurs pays participent à une 1^{ère} parade navale au large de la Goulette

Plusieurs bâtiments et navires militaires étrangers ont pris part à une première parade navale, entre les 11 et 15 octobre, au large de la Goulette en Tunisie, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la Marine tunisienne, a déclaré mardi le capitaine de vaisseau major Nouredine Chakroun, cité par l'agence de presse tunisienne, TAP. Plusieurs unités de la Marine tunisienne ont participé à cet exer-



cice, et effectué des entraînements axés sur la surveillance maritime, l'assistance aux bateaux en détresse, et la lutte contre les activités illégales en

mer. Organisée à l'initiative du ministère de la Défense pour la première fois dans l'histoire de la Marine tunisienne, la parade navale «sea border» s'inscrit dans le cadre de l'initiative «5+5 Défense».

Elle permet de renforcer la coordination et l'échange de connaissances et d'expertises entre les forces armées, selon le capitaine de vaisseau major, Kais Ben Nkhil.

PALESTINE

Nouveaux pouvoirs pour la Palestine à l'ONU sur fond d'escalade israélienne

La Palestine s'est vue attribuer des pouvoirs supplémentaires à l'ONU pour qu'elle puisse exercer en 2019 la présidence du Groupe des 77, la plus grande coalition au sein l'organisation onusienne, sur fond d'appels à assurer une protection internationale au peuple palestinien face à l'escalade israélienne notamment dans la bande de Gaza.

L'Assemblée générale a adopté mardi à une très large majorité une résolution qui donne plus de prérogatives à l'Etat de Palestine, d'une durée d'un an, afin qu'elle puisse exercer pleinement en 2019 sa présidence du Groupe des 77+ Chine.

Ce groupe qui compte près de 134 Etats membres, représente les pays en voie de développement.

Lors d'une réunion plénière de l'Assemblée composée de 193 membres, 146 membres ont voté pour le texte présenté par l'Egypte, qui confie six nouveaux rôles à la Palestine pour présider le G77 à l'AG de l'ONU, notamment le pouvoir de faire des déclarations, de soumettre et d'être co-auteur de propositions et d'amendements, et de soulever des motions de procédure au nom du G77+Chine.

Les Etats-Unis, l'Australie et Israël (la force occupante en Palestine) ont voté contre le texte intitulé «Présidence du Groupe des 77 pour 2019», et 15 membres se sont abstenus. Le 27 septembre, la Palestine a été officiellement élue présidente du G77 pour un an à compter du 1er janvier 2019. «Avec cette présidence les Palestiniens vont franchir un pas supplémentaire dans la normalisation (...) elle permettra aux Palestiniens d'obtenir «une reconnaissance internationale (...) montrera qu'ils sont un acteur international capable de parler d'autre chose», a estimé un diplomate de l'ONU.

Le représentant permanent de la Palestine à l'ONU, Byadh Mansour, pour sa part, a salué «le multilatéralisme sous son meilleur jour», avant d'assurer que l'Etat palestinien «se montrera à la hauteur de cette confiance en engageant des discussions inclusives, constructives et transparentes avec tous ses partenaires». Cette victoire diplomatique vient s'ajouter aux précédentes réso-



lutions votées à la majorité à l'ONU en faveur de la Palestine concernant la question de la reconnaissance d'El Qods occupée comme capitale d'Israël en décembre 2017 et la résolution présentée en juin dernier par l'Algérie et la Turquie sur la protection du peuple palestinien à Gaza.

Appels à une protection internationale contre les violences israéliennes

Le vote de cette résolution intervient dans une période de tensions et de recrudescence des agressions israéliennes contre la bande de Gaza.

L'aviation de l'occupation israélienne a ainsi lancé mercredi matin des raids sur la bande de Gaza.

Six objectifs de la résistance palestinienne ont été visés, a indiqué le mouvement de résistance palestinien Hamas dans un communiqué.

Ces raids israéliens interviennent alors que des dizaines de milliers de Palestiniens de la bande de Gaza se rassemblent depuis le 30 mars dans l'est de Gaza pour la «Marche du retour», qui revendique le droit des Palestiniens à retourner sur les terres dont ils ont été chassés en 1948. Plusieurs appels, en ce sens,

ont été lancés pour la protection internationale du peuple palestinien après les récents massacres commis par les forces d'occupation israéliennes à Gaza.

Le Premier ministre palestinien, Rami Hamdallah a appelé l'Union européenne à soutenir l'initiative de paix du président Mahmoud Abbas et à prendre des «mesures sérieuses» pour mettre fin aux crimes de l'occupation israélienne contre les Palestiniens.

Le gouvernement palestinien de réconciliation nationale a en outre réitéré son appel à l'application immédiate du droit international et à la protection internationale du peuple palestinien après les crimes et les massacres commis par les forces d'occupation israéliennes et les colons contre les manifestants palestiniens à Gaza.

Tout en réitérant l'appel du gouvernement palestinien à parvenir à la réconciliation nationale afin de dépasser les plaies devant les exigences de l'intérêt national, le porte-parole du gouvernement Youssef al-Mahmoud a réclamé une intervention internationale immédiate pour arrêter l'agression israélienne contre les Palestiniens.

L'Elysée condamne le meurtre d'une mère palestinienne par des colons israéliens

Le gouvernement français a condamné mardi le meurtre d'une mère palestinienne de huit enfants, décédée vendredi en Cisjordanie occupée des suites de blessures provoquées par des jets de pierres de colons israéliens sur la voiture dans laquelle elle se trouvait, a rapporté l'agence officielle palestinienne Wafa.

«Nous présentons nos condoléances à la famille,

et aux proches de la victime. Nous souhaitons que toute la lumière soit faite sur ce drame.

Comme nous l'avons récemment rappelé, le recours à la violence est inacceptable», a indiqué le consulat général de France à Al-Qods occupée, dans un communiqué repris par Wafa. Aicha Mohamed Rabie, 48 ans, a été touchée par une pierre à la tête alors qu'elle se trouvait vendredi

dans une voiture conduite par son mari au sud de la ville de Naplouse, des sources médicales et de sécurité palestiniennes, citées par l'agence. La Palestinienne a succombé à ses blessures au niveau de l'hôpital de Naplouse, selon les mêmes sources qui précisent que son mari a été légèrement blessé. Des témoins palestiniens ont quant à eux, affirmé que les pierres avaient été lancées

par des colons israéliens. Le porte-parole du gouvernement palestinien, Youssef al-Mahmoud, qui a qualifié samedi, le meurtre de Aicha Rabie, comme «attaque terroriste», a exigé l'application immédiate du droit international dans les territoires palestiniens occupés, et la protection du peuple palestinien contre les assassinats perpétrés par les forces d'occupation et également les colons.

RUSSIE-EUROPE

Lavrov : «La Russie quittera le Conseil de l'Europe d'elle-même »

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré mardi que son pays n'attendra pas d'être expulsé du Conseil de l'Europe mais le quittera de lui-même si certains pays européens insistent, a rapporté l'agence de presse russe Sputnik.

«S'ils veulent expulser la Russie du Conseil de l'Europe, nous ne leur ferons pas ce plaisir. Nous le quitte-

rons volontairement», a déclaré le chef de la diplomatie russe dans une interview à la chaîne Euronews.

La Russie a rejoint ce cénacle régional avec l'assurance que le Conseil était conçu pour garantir un espace légal et humanitaire universel en Europe. «Or, cet espace est miné par des actes illégitimes qui violent sa Charte», a dénoncé M. Lavrov. Le 10 octobre, le secrétaire général du

Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, avait indiqué que l'organisation pourrait expulser la Russie si Moscou ne recommençait pas à verser sa contribution au budget de l'organe.

En avril 2014, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a décidé de suspendre le droit de vote de la délégation russe après l'annexion de la Crimée par la Russie.

JOURNALISTE SAOUDIEN DISPARU :

Pompeo s'entretient avec Erdogan à Ankara

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo est arrivé hier à Ankara en provenance d'Arabie Saoudite pour des entretiens avec des responsables turcs axés sur la disparition du journaliste saoudien Jamal Khashoggi à Istanbul depuis deux semaines, ont rapporté des médias. M. Pompeo s'est entretenu avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, dès son arrivée à l'aéroport d'Ankara. Le secrétaire d'Etat, qui doit également rencontrer le chef de la diplomatie Mevlut Cavusoglu, arrive à Ankara au moment où la presse publie de nouvelles révélations sur l'affaire de la disparition du journaliste saoudien à Istanbul le 2 octobre.

Mardi, le responsable américain s'est rendu en Arabie Saoudite à la demande du président Donald Trump, qui a demandé, l'application du principe de «présomption d'innocence» en faveur de l'Arabie saoudite dans la crise provoquée suite à la disparition du journaliste dissident saoudien.

Au cours de ses conversations avec les dirigeants du royaume, Pompeo a constaté «un engagement sérieux» à mener une véritable enquête, selon des médias.

Lundi, les autorités turques ont commencé à fouiller le consulat saoudien à Istanbul dans le cadre de cette enquête. Selon des responsables turcs, le journaliste y aurait été tué. Le journaliste saoudien, exilé aux Etats-Unis depuis 2017, s'était rendu au consulat saoudien d'Istanbul le 2 octobre en cours, pour des démarches administratives en vue de son prochain mariage avec une Turque. Mais, il n'avait plus été revu depuis. L'Arabie Saoudite avait assuré qu'il avait quitté la représentation diplomatique, mais les autorités turques estiment que le journaliste avait été «assassiné» dans le consulat.

RESSOURCES NATURELLES: Le chef de l'ONU plaide pour une plus grande coopération afin d'éviter les conflits

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a plaidé mardi pour une plus grande coopération dans la gestion de ces ressources afin d'éviter les conflits, à l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur le lien entre les ressources naturelles et les conflits. «L'exploitation des ressources naturelles, ou la concurrence pour les exploiter, peut conduire à un conflit violent», a noté M. Guterres devant les membres du Conseil. «Une distribution inéquitable des ressources naturelles, la corruption et une mauvaise gestion peuvent également conduire à un conflit, en particulier dans les pays dotés d'institutions faibles». Des études des Nations unies montrent que plus de 40% des conflits armés internes de ces 60 dernières années ont été liés à des ressources naturelles (pétrole, gaz, minéraux, eau et terre). Et avec l'impact croissant du changement climatique, les risques de conflits liés aux ressources naturelles ne feront que croître. La croissance démographique, la consommation croissante et la dégradation de l'environnement exercent également des pressions importantes sur la disponibilité de nombreuses ressources naturelles.

«Il faut faire plus pour réglementer la provenance, la vente et le commerce des minéraux grâce à des accords de coopération associant la société civile, les gouvernements et les organisations régionales et internationales», a déclaré le secrétaire général de l'ONU.

Le chef de l'ONU a également rappelé que les ressources naturelles partagées ont toujours été «un catalyseur de la coopération entre les Etats, les communautés et les peuples». «Par exemple, le partage des bénéfices tirés des ressources en eau a une longue histoire parmi les Etats riverains du bassin du fleuve du Sénégal. En Amérique du Sud, le lac Titicaca, le plus grand lac d'eau douce du continent, constitue depuis longtemps une source de coopération entre la Bolivie et le Pérou», a-t-il ajouté. Pour conclure, M. Guterres a détaillé un certain nombre de mesures prises par l'ONU pour encourager la coopération. L'organisation cherche ainsi à renforcer sa capacité à faire face à la menace croissante des risques de sécurité liés au climat. Elle s'efforce aussi d'utiliser au maximum la médiation dans le domaine des ressources naturelles comme outil de prévention des conflits et de renforcer son partenariat avec les organisations régionales et sous-régionales en la matière. Enfin, les Nations Unies cherchent à renforcer la capacité des réseaux et des organisations de femmes à s'impliquer dans des processus de dialogue et de médiation sur les ressources naturelles et l'environnement.

SÉTIF : Premier séminaire arabe "Djazia" du conte populaire samedi prochain

Le premier séminaire arabe "Djazia" du conte populaire aura lieu samedi prochain à Sétif, a indiqué hier le président de l'association culturelle "Enibras Ethakafi", Nabil Ghendoussi.

Prévue à la maison de la culture Houari Boumediène sous le slogan "nous racontons, nous inspirons, nous prospectons", cette manifestation culturelle de 2 jours sera organisée par l'association Enibras Ethakafi, en collaboration avec la direction locale de la culture sous l'égide du ministre de la Culture et du wali, dans le cadre de la célébration du 57^{ème} anniversaire de la Journée nationale de l'immigration, a précisé à l'APS le même responsable.

Cette rencontre littéraire verra la participation de plusieurs professeurs et universitaires spécialisés dans la littérature et du conte populaire de l'intérieur et de l'extérieur du pays, tels que Abdelhamid Bourayou, ancien directeur du laboratoire Atlas de la culture populaire algérienne de l'université 2 d'Alger, l'écrivaine Touria Ahnache, l'universitaire tunisienne Soufiene El Mesilini, ainsi que la chercheuse et journaliste libyenne Nevine El Houni. Des conteurs connus à l'échelle nationale et arabe prendront part à la première édition de ce séminaire, à l'instar de l'homme de lettre Mahi Seddik de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la journaliste et conteuse Sihem Kenouche d'Alger, Mohamed



Azoui et Mabrouk Deridi de l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif 2) et autres chercheurs spécialisés dans le patrimoine populaire, a-t-il souligné. Cet événement culturel vise à explorer le patrimoine populaire algérien, représenté à travers le conte populaire, et faire revivre cet héritage populaire immatériel et le présenter aux

nouvelles générations pour qu'ils puissent l'étudier et le mettre en valeur dans l'imaginaire algérien, a affirmé la même source. L'objectif également de cette manifestation, a-t-on ajouté, est de faire connaître la relation entre le conte populaire et l'histoire d'Algérie, notamment avec ses régions, la Révolution algérienne, ses symboles,

ses martyrs, ses héros et le rôle du conte populaire dans l'histoire des grandes œuvres.

A signaler que toutes les interventions de ce séminaire seront éditées dans une publication qui sera distribuée à cette occasion pour être une référence scientifique utilisée par les étudiants et les chercheurs spécialisés en littérature.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE GUELMA : Présentation de la pièce "Ettimthal El hazine"

La générale de la pièce "Ettimthal El-hazine" (La statue triste), nouvelle œuvre pour enfants du théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma, a été présentée mardi soir au grand bonheur du jeune public.

Réalisée par Abbas Mohamed Islam, l'œuvre raconte l'histoire d'un roi heureux, charitable, juste et bienveillant envers ses sujets, mais sa seconde épouse, au cœur dur comme de la pierre, l'a transformé en statue dorée et triste, se dressant au milieu du royaume, tout comme elle a fait disparaître sa fille Wouroud. Le lien affectif qu'entretient avec la statue une petite vendeuse de roses dénommée "Mélodie" qui se trouve être en réalité sa propre fille, finit par rompre la malédiction et le roi parvient, dès lors, à reprendre le contrôle de son royaume perdu et découvrir que la vendeuse de roses n'est autre que sa propre fille Wouroud, chassée par sa belle-mère, la reine.

Pour l'auteur de la pièce Ali Tamert, "Ettimthal El-hazine" est une sorte de fusion des deux contes "Le Prince heureux" du britannique Oscar Wilde et "La petite fille aux allumettes" du Danois Hans Christian Andersen. Avec une scénographie signée Mourad Boucheir, la pièce a été admirablement interprétée par les comédiens qui ont réussi à capter l'attention des enfants par leur jeu énergique, bien en harmonie avec la musique soigneusement choisie par Amar Chetoui.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA TISSEMSILT
N° 1726 D.E.P/2018

Numéro d'identification fiscale 000138019003356.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La DEP de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre National Ouvert avec exigence des capacités minimales N°43/2018 du 24/06/2018 dans les quotidiens nationaux relatif à :

- **PROJET** : Réalisation d'un Collège B 06 à Tissemsilt (Nouvelle Ville)

ETB	Numéro d'identification fiscale	N/tech	Montant de soumission (da)	Montant corrigé (da)	Délai	OBS
Lot: Bloc Pédagogique + Administration + Sanitaires						
RATIAI KADDOUR	162381200344498	48.50	111 319 204.50	111 319 204.50	08 Mois	Moins disant
Lot : Bloc Logement						
RATIAI KADDOUR	162381200344498	50.00	22 107 434.50	22 107 434.50	06 Mois	Moins disant
LOT : CHAUFFAGE CENTRAL.						
Infructueux						
Lot: Mur De Clôture						
ABADLIA SENOUCI	197914210007733	32.33	4 430 036.80	4 430 036.80	03 Mois	Moins disant
Lot: Mur de Soutènement						
ABADLIA SENOUCI	197914210007733	32.33	5 585 860.00	5 585 860.00	03 Mois	Moins disant
Lot: V R D						
Infructueux						

Les autres soumissionnaires sont invités dans les trois (03) jours qui suivent cette publication prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières. Un délai de 10 jours est accordé à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale dans le cas d'un éventuel recours.

DK NEWS

Anep : 831 108 du 18/10/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION GENERALE
NIF: 000216001808337
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N°90/AT/DAL/2018

Algérie Télécom informe les candidats intéressés par la consultation nationale N°90/AT/DAL/2018, portant sur « LE RENOUELEMENT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE (HARDWARE ET SOFTWARE) DES EQUIPEMENTS DE SECURITE F5 BIG IP D'ALGERIE TELECOM », que la date limite de dépôt des offres prévue pour le 17 Octobre 2018, est prorogée au 31 Octobre 2018 de 08h00 à 14h00.

DK NEWS

Anep : 831 355 du 18/10/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA
CONSTRUCTION
MATRICULE FISCALE: 09983019000716/ N.I.S : 0002.3901.60095.44

MISE EN DEMEURE N°04 ET FINAL

Vu :

Le marché n° 365 en date du 22-10-2015 conclu avec l'entreprise DU GRANDS TRAVAUX @ HYDRAULIQUE-HENKA DJAAAFAR. Cité 1 NOVEMBRE Commune El Oued chargée du projet de Réalisation (d'un puits d'eau potable + AEP) dans la zone d'activités communale d'Oued El Alenda.

- N° d'opération: CK5(PSSBS) 175.3.262.439.14.01.

- Le marché est engagé le 07-12-2015 sous le n° 714.

- L'ODS n° 39 en date du 14-12-2015.

- L'ODS d'arrêt n° 06 en date du 21-03-2016.

- L'ODS reprise n° 11 en date du 10-05-2016.

- L'ODS d'arrêt n° 05 en date du 20-06-2016.

- L'ODS reprise n° 06 en date du 14-01-2018.

- Délais contractuel: 200 jours.

- L'avis n° 46 en date du 09-01-2018.

- MISE EN DEMEURE N°01 Lancé le 01/02/2018 dans un journal elmaghreb et elbilad.

- MISE EN DEMEURE N°02 Lancé le 21/02/2018 dans un journal elyam et la nation.

- MISE EN DEMEURE N°03 Lancé le 30/05/2018 dans un journal elmaghreb elawas et l'expression.

De cela je vous ordonne de procéder à l'essai des Canales et la réception de tous les défauts dans le cas échéants et la réception provisoire des travaux, dans un délai ne dépasse pas 72 heures de la première parution de cette mise en demeure dans les journaux nationaux, à défaut et le non-respect de cette dernière mène à la résiliation unilatérale et au tors de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 831 342 du 18/10/2018

TIZI-OUZOU : Coup d'envoi de la 2^e édition du salon de la bande dessinée «Tizi bulle»

Le coup d'envoi de la 2^e édition du salon de la bande dessinée «Tizi bulle», dédiée cette année au caricaturiste et doyen des dessinateurs de la presse algérienne, Ahmed Haroun, a été donné mardi à Tizi-Ouzou avec pour objectif de mettre en exergue l'apport du 9^e art dans la transmission des faits historiques.

Organisée par la Direction de la culture en collaboration avec la Ligue des activités en plein air, loisirs et d'échanges de jeunes de Tizi-Ouzou, la manifestation abritée par la bibliothèque principale de lecture publique en présence des autorités locales, s'étalera jusqu'au 20 de ce mois.

Le public aura l'occasion, durant ce salon auquel participent 30 bédésistes, «de vivre de nouvelles aventures autour des bulles et de découvrir les nouveautés et les créations artistiques des bédésistes algériens et de jeunes talents venus des quatre coins du pays», a souligné Goumeziane Nabila, directrice locale de la culture.

Coincitant avec la commémoration des événements du 17 octobre 1961, cette manifestation «mettra l'accent sur la bande dessinée qui retrace l'histoire de la glorieuse Révolution algérienne et mettra, aussi, en relief l'apport du 9^e art dans la transmission des faits historiques», a-t-elle déclaré.

Visiblement ému par cet hommage, Ahmed Haroun, a estimé lors d'une brève allocution, que «le flambeau de la bande dessinée, qui a pris de l'ampleur dans notre pays, est entre de bonnes mains. Elle a encore de beaux jours devant elle», a-t-il dit, soulignant, à ce propos, que «l'Algérie en est pionnière en Afrique et dans le monde arabe».

Assurant aux jeunes talents que «tout travail réalisé est un acquis en les encour-



rageant à croire à la valeur de leur travail et de leurs efforts», il a exhorté les éditeurs «à jouer le jeu et à accompagner ces jeunes bédésistes pour donner de l'espoir et du souffle à la bande dessinée».

Né en 1941 à Larbâa Nath Irathen, Ahmed Haroun, a fréquenté l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger de 1959 à 1962 et a intégré le journal El Moudjahid dès l'indépendance du pays comme dessinateur. Il a, aussi réalisé plusieurs bandes dessinées, le baptême du maquis, les

frères Barberousse, Jugurtha et les mille et une nuit. En 1967, la Société National d'Édition (SNED) voulant lancer un journal de bandes dessinées, a fait appel à son talent qui a donné naissance au personnage M'Qadesh. Au programme de cette manifestation qui se déroulera à travers l'ensemble des structures de la direction de la culture, des expositions, ventes dédicaces par les bédésistes, vente d'objets personnalisés en BD, ainsi que divers ateliers et projections tout en bulles.

LITTÉRATURE L'écrivaine nord-irlandaise Anna Burns remporte le prix Man Booker Prize

L'écrivaine Anna Burns est devenue mardi la première nord-irlandaise à remporter le Man Booker Prize, prestigieux prix littéraire décerné chaque année au meilleur ouvrage de fiction en langue anglaise, avec son roman «Milkman». Le jury a qualifié de «totalement singulier» son roman, une exploration de la violence omniprésente durant la période des Troubles en Irlande du Nord. «Aucun d'entre nous n'a jamais rien lu de semblable auparavant», a affirmé Kwame Anthony Appiah, président du jury 2018, en annonçant le nom de la lauréate. «C'est un roman très puissant». Bien que se déroulant dans une ville anonyme, «Milkman» est indubi-

tablement inspiré de l'expérience de Anna Burns, née à Belfast en 1962 et qui a grandi pendant la période des troubles qui a ensanglanté la province britannique pendant trois décennies, à l'heure où le Brexit fait craindre une résurgence des tensions. Écrit à la première personne, d'une traite et sans paragraphe, ce qui peut en rendre la lecture aride, «Milkman» évoque la violence militaire mais aussi sociale au travers du regard d'une jeune fille de 18 ans, confrontée aux rumeurs.

Non nommée, si ce n'est par le qualificatif de «sœur cadette», elle aime lire, et se plonge dans les livres, y compris dans la rue, s'isolant ainsi de la violence ambiante, jusqu'au

jour où un homme bien plus âgé qu'elle et marié ne commence à la poursuivre de ses assiduités non désirées.

Pour le quotidien *The Guardian*, plus qu'à la violence d'Etat ou des paramilitaires, l'auteure s'attaque «aux forces plus insidieuses que sont l'oppression exercée par le tribalisme, le conformisme, la religion, le patriarcat, la vie dans une méfiance généralisée et la peur permanente».

Anna Burns, qui vit aujourd'hui dans le Sussex, dans le sud de l'Angleterre, l'emporte devant cinq autres finalistes dont la favorite des bookmakers, la jeune britannique Daisy Johnson, 27 ans, sélectionnée pour «Everything Under», qui

évoque les souvenirs d'enfance de Gretel, qui vivait sur une péniche avec sa mère, avant que celle-ci ne l'abandonne, et l'Américain Richard Powers nommé pour son éco-roman «The Overstory» («L'Arbre-Monde») pour sa traduction en français.

Elle remporte une récompense de 50.000 livres (environ 56.500 euros) mais surtout une notoriété internationale immédiate qui devrait propulser les ventes de son roman.

Bloomsbury, éditeur de l'Américain George Saunders, a vendu plus de 230.000 exemplaires de son livre «Lincoln in the Bardo», lauréat 2017, 70% des ventes ayant été réalisées après la récompense.

UNESCO Des sites culturels célèbres menacés par le changement climatique en Méditerranée



Des sites culturels autour de la Méditerranée, classés au patrimoine mondial de l'Unesco, sont menacés par la montée de la mer, indique une étude parue mardi dans *Nature communications*.

L'étude, menée par l'université de Kiel en Allemagne et celle de Southampton en Angleterre, établit un indice de ces trésors culturels en fonction de leur exposition aux risques liés au changement climatique d'ici la fin du siècle.

Venise et son lagon, la ville de la renaissance de Ferrare, la cité de la renaissance et la basilique patriarcale d'Aquilée en Italie se placent en tête de liste. Ces sites se situent en bordure de la mer Adriatique où la menace de la montée des eaux est particulièrement forte, selon un communiqué de l'université de Southampton. Venise s'enfonçe dans la lagune de 10 centimètres par siècle à cause de l'augmentation du niveau de la mer «due à la progression du delta et à la compression des sédiments», a déjà alerté l'Unesco par le passé. Au XX^e siècle, «la ville sur l'eau» a perdu 10 à 13 cm supplémentaires à cause des industries qui prélevaient de l'eau dans la nappe phréatique. Les vestiges archéologiques de Tyr au Liban, l'ensemble archéologique de Tarragone en Espagne et Ephèse en Turquie sont les plus menacés par l'érosion côtière. Selon cette étude, 37 sites risquent actuellement de subir une inondation centennale et 42 sont menacés par l'érosion. D'ici le siècle prochain, seuls deux sites de la région, la médina de Tunis et l'ensemble archéologique de Xanthos-Letoon en Turquie, échapperaient à la menace des inondations et de l'érosion.

Ces sites de l'Unesco font face à de nombreux défis pour s'adapter aux effets de la hausse du niveau des mers», souligne Sally Brown de l'université de Southampton, alors que l'étude souligne qu'à de très rares exceptions, les monuments ne peuvent pas être déplacés.

UNIVERSITÉ Formation de la première promotion de doctorants au département de langue et de culture amazighes à l'université Batna 1

La formation de la première promotion de doctorants en langue et culture amazighes sera lancée, cette année, à l'université Batna 1, a-t-on appris hier du chef du département de langue et culture amazighes, Djamel Nehali.

Le concours qui a été organisé récemment par ce département a vu la participation de 90 étudiants de diverses régions du pays pour bénéficier de 9 postes réservés à cette spécialité, a précisé à l'APS, le même responsable, soulignant que promotion, première du genre au sein de ce département, touchera trois filières différentes, en

l'occurrence le patrimoine, l'histoire de la langue et l'histoire de la société amazighe, à raison de 3 étudiants pour chaque spécialité.

Cette promotion contribuera à combler le déficit signalé dans les départements de langue et de culture amazighes, dont celui de la wilaya de Batna et permettra d'ouvrir d'autres classes dans certaines universités de l'Est du pays, a souligné la même source.

M. Nehali a ajouté, dans ce même contexte, que le département de langue et de culture amazighes de l'université Batna 1, a été renforcé durant cette saison

universitaire par le lancement d'une nouvelle formation en master en anthropologie du patrimoine et culture amazighe qui sera ajoutée à la première spécialité liée aux dialectes amazighes qui avait concerné l'année précédente 49 étudiants.

Pas moins de 1.200 étudiants (filles et garçons) sont inscrits au sein de ce département qui a ouvert durant l'année 2013-2014, dont 110 nouveaux inscrits recensés durant l'année en cours (2018-2019), a signalé le même responsable.



JOJ-2018 (ATHLÉTISME): L'Algérienne Loubna Benhadja médaillée d'argent au 400m/haies

L'athlète algérienne Loubna Benhadja s'est adjugée la médaille d'argent du 400m/haies des 3es Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), en prenant la 2e place du podium de l'épreuve, mardi soir à Buenos Aires en Argentine.

Benhadja a remporté sa médaille au cumul des totaux de ses chronos lors des deux étapes de la course du 400m/haies, enregistrant un résultat final de 2:00.68, derrière la Colombienne Caracas Cabezas (1:57.58) et devant l'Espagnole Carla Garcia (2:00.76). Lors de l'épreuve de mardi (2e étape), l'Algérienne a pris la seconde place de la 3e série en 59.70 (meilleure performance personnelle de l'année), derrière Caracas Cabezas (58.39) et devant la Canadienne Julia Lovsin (59.89), alors que samedi dernier lors de la 1re étape de la course, Benhadja a franchi la ligne d'arrivée du 400m/haies en 3e position de la 1re série en 1:00.98, devancée toujours par la Colombienne (59.19) et l'Espagnole Garcia (1:00.84).

L'IAAF a adopté à l'occasion des JOJ-2018 un format spécial pour la compétition d'athlétisme qui comprend deux tours d'importance égale: les performances des deux tours sont additionnées pour déterminer le classement final de l'épreuve.

Chaque athlète concourra ainsi deux fois dans son épreuve, à l'exception du 1500m, du 3000m et du 2000m steeple.

Les épreuves d'athlétisme ont pris fin mardi et n'ont pas été prolifiques au dernier Algérien engagé en compétition, Mohamed Zadi qui s'est contenté d'une 15e et avant-dernière place au 110m/haies. Le titre olympique de la jeunesse du 110m/haies est revenu au Qatar Owaad Barrow (26.50), devant le Français Kenny Fletcher (27.01) et le Hongkongais Wong Lok Addis en 27.13. La médaille d'argent de Loubna Benhadja est la seconde pour l'athlétisme algérien après celle de Mohamed Ali Gouaned au 800m, et la 3e dans le tableau des médailles de l'Algérie en additionnant celle de Fateh Benferdjallah, défait en finale des 80 kg du tournoi de lutte libre par le Russe Tembotov Akhmedkhan (10-0).

TENNIS / TOURNOI "FUTURES 37" EN TUNISIE : L'Algérien Nabil Bouchoucha disputera les qualifications

Le tennisman algérien Nabil Bouchoucha disputera les qualifications du tournoi international "Futures 37", prévu du 20 au 28 octobre 2018, sur les courts en surface rapide du Tennis Club de Monastir (Tunisie), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée hier par les organisateurs. Une compétition dotée d'un prize-money de 15.000 USD, ayant drainé la participation de certains joueurs relativement bien placés sur le plan mondial, notamment, le Français Baptiste Crepeau (439e) et le Tunisien Aziz Dougaz (498e). Le jeune algérien, qui effectue son retour à la compétition après une longue absence, ne figure pas encore dans le classement mondial masculin (ATP). Pour le moment, il n'est que 23e national.

JOJ-2018 (BOXE): Les Algériens Douibi et Hacib en finale, Chaïb pour le bronze

Les Algériens Farid Douibi et Mohamed-Amine Hacib ont participé hier à Buenos Aires aux finales de leurs catégories de poids du tournoi de boxe, comptant pour les 3es Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), alors qu'Ichrah Chaïb jouait la médaille de bronze. Farid Douibi, vainqueur du Samoan Poutoa Jason (5-0), mardi soir en demi-finale des 75 kg, défiera le Brésilien Keno Machado qui a, à son tour, éliminé le Thaïlandais Jongjoho Weerapon (5-0). Pour sa part, Mohamed-Amine Hacib a écarté difficilement de son chemin le Tchèque Mikustak Daniel (3-2) dans la catégorie des 91 kg et jouera pour l'or face au Kazakh Oralbay Aibek, tombeur du Portoricain Alvin Canales (5-0), dans l'autre demi-finale de la catégorie. De son côté, Chaïb Ichrah, seule boxeuse algérienne au tournoi, a été éliminée par la Française Tallya Brillaux (5-0) en demi-finale des 75 kg et jouera donc pour la médaille de bronze, lorsqu'elle affrontera, mercredi soir, la Kazakhe Ryabets Nadezhda, écartée par la Russe Shamonoya Anastasiia (5-0). Il est à rappeler que l'Algérien Hichem Maouche, champion d'Afrique en titre chez les 49 kg, a été éliminé après avoir perdu ses deux combats de la poule contre, respectivement, l'Irlandais Clancy Dean Patrick (5-0) et le Britannique Price Ivan (5-0). Quatre boxeurs dont une fille représentent l'Algérie aux Jeux Olympiques de la jeunesse à Buenos Aires.

APS

SPORT Le recours à l'annonce publicitaire électronique et aux TIC pour moderniser le sport algérien recommandé

Des universitaires et des spécialistes en sport ont appelé, mardi à Souk Ahras, au recours à l'annonce publicitaire électronique et aux technologies de l'information et de la communication pour moderniser le système sportif algérien.

La société algérienne d'aujourd'hui «est plus réceptive aux annonces électroniques et aux procédés de marketing électronique», a soutenu Hamza Talhi, de l'université de Tébessa, lors du séminaire national sur «L'administration sportive en Algérie à l'heure des évolutions technologiques actuelles», initié par l'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives (ISTAPS) de l'université Mohamed Chérif Messaadia.

«La touche personnelle de l'administrateur sportif face aux différentes situations et problèmes constitue la clé de réussite que ce soit au niveau des fédérations, des ligues ou des complexes de sport», a estimé, de son côté, Fatah Abdelli de l'ISTAPS dans sa communication sur le management sportif.

Il a également plaidé pour l'intégra-



tion du quantitatif dans l'administration sportive face, notamment, aux défis de la mondialisation et de la transparence induits par les technologies.

Pour le président du séminaire, Abdelhakim Layadhi, la rencontre a pour objectif de faire le point sur l'état actuel de l'administration sportive, les

institutions responsables du sport et le rôle de la presse sportive dans le management du sport. Il s'agira également, a-t-il noté, de permettre aux responsables du secteur du sport de mieux appréhender les problèmes posés et d'y répondre.

Le management sportif moderne, le professionnalisme, le

marketing, l'investissement et la publicité ainsi que le cadre juridique seront examinés durant la rencontre par les participants au séminaire, dont Abdelaziz Ziane, conseiller en sport de Bordj Bou Arreridj, Yakoubi Adema de l'ISTAPS et Djaâfar Yefsah, ancien directeur des équipes nationales.

JM ORAN-2021 :

Mohamed El Morro désigné directeur général des Jeux méditerranéens

Le président de l'ASM Oran, Mohamed El Morro, a été désigné au poste de directeur général des Jeux méditerranéens (JM) qu'abritera la ville d'Oran en 2021, a appris l'APS hier du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS).

La cérémonie d'installation est prévue ce jour au niveau du

siège du comité national des JM sis au boulevard de l'ALN à Oran. Elle sera présidée par le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, a ajouté Badreddine Gharbi. Le ministre inspectera également l'état d'avancement des travaux du nouveau complexe sportif, dans la commune de Bir El Djir,

et qui abritera une grande partie des épreuves de la 19e édition des JM. Le complexe en question, dont la réception totale est prévue pour le premier trimestre de l'année 2020, comporte un stade de football de 40.000 places, un stade d'athlétisme, un centre nautique et une salle omnisports.

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE 1 (MESSIEURS) : Nouveau report du début de la saison

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie de basket-ball 2018-2019, Division nationale 1 messieurs, prévu vendredi, a été reporté au 26 octobre, a appris l'APS auprès du président de la Fédération algérienne de la discipline (FABB), Ali Slimani.

Cette décision a été prise à l'issue de la réunion tenue ce mardi entre les représentants des clubs de basket-ball et le directeur des sports au niveau du MJS, Mohamed Bekhti, pour tenter de trouver les solutions à la situation financière difficile

des clubs et d'entamer le championnat le plus tôt possible.

«Nous avons décidé d'accorder encore une semaine aux clubs retardataires pour régler leur situation et entamer la saison. Il a également été décidé que les représentants des clubs élaborent un document qui englobe leurs revendications et qui sera étudié par les responsables du MJS», a déclaré Slimani à l'APS.

Prévu initialement le 5 octobre, le coup d'envoi du Championnat a été reporté à deux reprises, à cause des

problèmes financiers auxquels font face la majorité des clubs.

«Nous avons programmé une réunion en début de la semaine prochaine avec les représentants des clubs de la Nationale Une (messieurs et dames), pour lancer la saison», a ajouté le président de la FABB. L'instance fédérale avait publié mardi le programme de la 1ere journée du Championnat d'Algérie de basket-ball 2018-2019, Division Nationale 1 messieurs, avec la participation de 16 équipes: GS Pétroliers (tenant du titre), NB

Staouéli, WO Boufarik, US Sétif, CRB Dar El-Beïda, NA Hussein-dey, IR Bordj Bou Arreridj, USM Blida, O Batna, OS Bordj Bou Arreridj, USM Alger, CSMBB Ouargla, PS El-Eulma, OMS Miliana et les deux promus l'AB Skikda et le CB Rouiba.

Pour les dames, le Championnat national enregistre la participation du GS Pétroliers, du DRNB Staouéli, d'Hussein-dey Marine, du RC Bordj Bou Arreridj, du MT Sétif, de l'OC Alger, de la JF Kouba et de l'USA Batna.

QUALIFICATIONS CAN-2019 (4E J - GR. D) BÉNIN-ALGÉRIE 1-0 : Les Verts toujours fébriles à l'extérieur

La défaite concédée mardi face au Bénin à Cotonou (1-0) dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 a encore une fois confirmé la fébrilité de l'équipe nationale de football en dehors de ses bases, elle qui n'a plus gagné en déplacement depuis juin 2016 face aux Seychelles (2-0).



Alors qu'elle devait confirmer son réveil sous la conduite du nouveau sélectionneur Djamel Belmadi, quatre jours après sa victoire à Blida face à ce même Bénin (2-0), l'équipe nationale est retombée dans ses travers à Cotonou, se montrant impuissante et incapable d'aller bousculer un adversaire qui a évolué pourtant pendant 46 minutes (y compris le temps additionnel, ndr) en infériorité numérique suite à l'expulsion du capitaine des «Ecurieuls», Stéphane Sessegnon. «En Afrique, cela fait plus de deux ans qu'on n'a pas gagné à l'extérieur. Notre dernier succès était contre les Seychelles. Si on ne gagne pas ce genre de matchs, c'est qu'il y a un vrai souci. La volonté qu'il faut avoir pour ce genre de rendez-vous doit être surdimensionnée. Il ne suffit pas de vouloir gagner. A l'extérieur, il faut être à 150%. Jouer au ballon est quasiment secondaire, dans des conditions difficiles. Il faut gagner les duels et être solide», a affirmé Belmadi à l'issue de la partie.

Un constat amère d'une situation qui n'a que trop duré pour une équipe nationale qui vise haut mais qui se devait avant cela d'être conquérante en dehors de ses bases, pour pouvoir prétendre à retrouver son standing.

Des changements et des interrogations

Pour cette rencontre face au Bénin, le coach national a apporté pas moins de cinq changements dans le onze entrant, par rapport à la sortie de vendredi à Blida.

Un grand remaniement qui n'avait pas lieu d'être, estiment les observateurs, puisque l'équipe restait sur un succès relativement convaincant face au même adversaire quatre jours plus

tôt. Un joueur comme le défenseur Youcef Attal, étincelant à Blida mais relégué sur le banc des remplaçants mardi, aurait pu être utile à Cotonou.

Idem pour l'attaquant Baghdad Bounedjah, auteur de deux buts lors des deux derniers matchs, toujours selon les observateurs.

Un turn-over qui n'a pas eu l'effet escompté, puisqu'au final, les Verts se sont inclinés, eux qui devaient l'emporter pour sceller définitivement leur qualification pour la CAN-2019 avant terme.

«Nous avons eu deux matchs dans un intervalle très court. Il fallait bien faire tourner l'effectif pour redistribuer les cartes. Je ne suis pas là pour faire en sorte que des joueurs ne reviennent plus en sélection, je suis là pour leur permettre plutôt d'avoir un autre état d'esprit, qu'ils sachent que les places ne sont pas acquises de par le nom, la position, ou le statut qu'on détient», a expliqué Belmadi, histoire de défendre ses choix.

Autant le match de Blida a transmis des signes positifs, autant la sortie béninoise a prouvé que beaucoup de chemin restait à faire pour prétendre dominer et surtout gagner à l'extérieur.

Pour le moment, Belmadi n'a pas fait mieux que ses prédécesseurs, en attendant la prochaine sortie face au Togo le 16 novembre à Lomé, un rendez-vous que les Verts devront aborder avec la ferme intention d'éviter les erreurs de Cotonou. Au terme de six journées des éliminatoires, les deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet). CAN-2019/Qualification: Le point du Groupe L

CAN-2019/QUALIFICATION: Le point du Groupe L

Mardi:

Lesotho - Ouganda	0 - 2
Tanzanie - Cap-Vert	2 - 0
Déjà joués:	
Cap-Vert - Ouganda	0 - 1
Tanzanie - Lesotho	1 - 1
Lesotho - Cap-Vert	1 - 1
Ouganda - Tanzanie	0 - 0
Ouganda - Lesotho	3 - 0
Cap-Vert - Tanzanie	3 - 0

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Ouganda	10	4	3	1	0	6	0	6
2. Tanzanie	5	4	1	2	1	3	4	-1
3. Cap-Vert	4	4	1	1	2	4	4	0
4. Lesotho	2	4	0	2	2	2	7	-5

Reste à jouer (en heure GMT):

16/11: Lesotho - Tanzanie
16/11: Ouganda - Cap-Vert
22/03: Cap-Vert - Lesotho
22/03: Tanzanie - Ouganda.

CAN-2019 (QUALIFICATIONS/4E JOURNÉE) : Résultats complets

Résultats complets des matchs de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019 de football disputés dimanche et mardi :

Dimanche 14 octobre

Kenya-Ethiopie	3-0
Guinée-Bissau-Zambie	2-1
Sierra Leone-Ghana	annulé

Mardi 16 octobre

Soudan-Sénégal	0-1
Madagascar-Guinée-Equatoriale	1-0
Comores-Maroc	2-2
Malawi-Cameroun	0-0
Burundi-Mali	1-1
Soudan du Sud-Gabon	0-1
Bénin-Algérie	1-0
Gambie-Togo	0-1
Seychelles-Afrique du Sud	0-0
Liberia-Congo	2-1
Zimbabwe-RD Congo	1-1
Rwanda-Guinée	1-1
Centrafrique-Côte d'Ivoire	0-0
Botswana-Burkina Faso	0-0
Mauritanie-Angola	1-0
Niger-Tunisie	1-2
Swaziland-Egypte	0-2
Namibie-Mozambique	1-0
Lesotho-Ouganda	0-2
Tanzanie-Cap-Vert	2-0
Libye-Nigeria	2-3

LIGUE 1 DE FOOTBALL (11E JOURNÉE) : La JS Kabylie en péril à Oran, derby des extrêmes à Alger

La 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue de demain à mardi, sera marquée par le derby algérois des extrêmes entre le NA Hussein-Dey et le CR Belouizdad, alors que le co-leader la JS Kabylie se rendra à Oran pour défier le MCO dans une affiche qui promet beaucoup.

Seule équipe invaincues jusque-là, la JSK, qui partage le fauteuil de leader avec l'USM Alger (22 pts), aura à cœur de préserver cette dynamique à l'occasion de son périlleux déplacement du côté de l'Ouest. Le MC Oran (9e, 12 pts) tentera de son côté de se racher après sa défaite à domicile face à l'ES Sétif (1-0).

Les «Canaris» seront certainement mis à rude épreuve face à des Oranais, dont le moindre faux-pas serait fatal pour les coéquipiers de Youcef Chibane. Le NAHD (4e, 16 pts), battu lors de la précédente journée par le MC Alger (2-1), enchaînera avec un autre derby, cette fois-ci face à son voisin et lanterne rouge le CR Belouizdad (16e, 3 pts).

Les deux formations algéroises aborderont ce rendez-vous avec des objectifs diamétralement opposés.

Si le Nasria aspire à effacer la déconvenue face au Doyen et surtout retrouver le podium, le Chabab n'aura plus droit à l'erreur s'il veut amorcer sa mission de sauvetage, qui s'annonce compliquée.

Le MC Alger (5e, 15 pts), qui commence à retrouver des couleurs en décrochant 7 points sur 9 possibles lors des trois derniers matchs, sera en appel à Bordj pour défier le CABBA (10e, 11 pts), dont les résultats à domicile ne plaident pas en sa faveur. Cette rencontre sera une occasion pour le portier du CABBA Faouzi Chaouchi pour retrouver son ancienne équipe avec laquelle il avait passé quatre saisons (2014-2018).

La JS Saoura (6e, 14 pts) sur une courbe ascendante, partira à priori favorite dans son chaudron du 20-août 1955 de Bechar face au Paradou AC (13e, 9ts), battu lors des trois dernières journées. Le CS Constantine (7e, 13 pts), auteur d'un point seulement en trois matchs, aura une belle occasion de s'offrir un bol d'air à l'occasion de la réception de l'Olympique Médéa (10, 11 pts).

Il s'agit du dernier match pour l'entraîneur Abdelkader Amrani sur le banc du CSC, lui qui a annoncé mardi son départ, au lendemain de la défaite concédée à Alger face au MCA (2-1). Le MO Béjaia (7e, 13 pts), corrigé lundi en déplacement face à l'USM Alger (5-1), tentera d'avoir un sursaut d'orgueil devant son public face à l'AS Ain M'lila (10e, 11 pts), dont le dernier succès remonte à la 2e journée face à l'ES Sétif (1-0). Le match DRB Tadjenanet - USM Bel-Abbès, opposant deux re-légables, a été décalé à mardi prochain, alors que le dernier rendez-vous de cette 11e journée USM Alger - ES Sétif se jouera le 29 novembre.

Outre le déroulement de la 11e journée, la LFP a programmé également le match USMBA - USMA vendredi (17h45) comptant pour la mise à jour de la 6e journée. Un succès ou un match nul des Algérois leur permettrait de s'emparer de la tête du classement.

Programme des rencontres

Demain 19 octobre :

Alger (5-juillet) : NA Hussein-Dey - CR Belouizdad (17h00)
Oran (Zabana) : MC Oran - JS Kabylie (17h45)
Béchar : JS Saoura - Paradou AC (19h00)

Samedi 20 octobre :

Constantine : CS Constantine - Olympique Médéa (17h00)
Béjaia : MO Béjaia - AS Ain M'lila (17h45)
Bordj : CABB Arreridj - MC Alger (17h45)

Mardi 23 octobre :

Tadjenanet : DRB Tadjenanet - USM Bel-Abbès (15h00)

Jeudi 29 novembre :

Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - ES Sétif (17h45)

Mise à jour :

Demain 19 octobre : Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - USM Alger (17h45)

LIGUE 2 MOBILIS (11^E JOURNÉE): Le leader en danger à El Harrach, les poursuivants à l'affût

Les chocs ES Mostaganem - US Biskra, WA Tlemcen - USM Annaba et MC El Eulma - Amel Boussaâda, entre clubs du haut de tableau, seront à l'affiche de la 11^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue ce week-end, et qui sera marquée également par la mission difficile qu'attend le leader, l'ASO Chlef, lors de son périlleux déplacement chez le mal classé, l'USM El Harrach.

Même si la totalité des duels inscrits au programme de cette 11^e journée comportent un certain enjeu, ce sont probablement les chaudes empoignées entre les équipes du peloton de tête qui seront probablement les plus intéressantes à suivre, surtout qu'elles pourraient générer d'importants changements dans le haut du classement.

Mais pas seulement, puisque l'USB, le WAT, le MCEE, l'ESM et l'USMAn, qui se placent actuellement entre la 2^e et la 5^e place du classement général, pourraient se rapprocher un peu plus du leader Chélifien, surtout que ce dernier est susceptible de laisser des plumes lors de son déplacement à Mohammadia, où le mal classé USM El Harrach l'attendra probablement avec la ferme intention de gagner, pour s'éloigner de la zone rouge.

Un objectif qu'essayeront de viser les autres mal classés, USM Blida et RC Kouba, même si contrairement à l'USMH ils ne bénéficieront pas de l'avantage du terrain au cours de cette 11^e journée. L'USMB (dernière) est en effet appelée à se rendre chez la JSM Skikda (13^e), alors que le Raed se déplacera chez le RC Relizane (11^e), mais avec la même intention de réussir un bon résultat, qui leur permettra peut-être de s'éloigner un peu de la zone rouge. Là aussi les débats s'annoncent très chauds, car les différents antagonistes se tiennent actuellement dans un mouchoir de poche, faisant que l'issue des duels qui les opposeront ce week-end pourrait générer une certaine modification dans la hiérarchie du bas de tableau.

Autrement dit, des confrontations directes pour le maintien, considérées comme étant des «matchs à six points» où le droit à l'erreur n'est pas permis, particulièrement pour les clubs hôtes. Les deux autres rencontres inscrites au programme de cette 11^e journée : NC Magra - ASM Oran et MC Saïda - JSM Béjaïa concernent des équipes de milieu de tableau. Mais celles-ci devront quand même faire attention, au risque de se retrouver en plein dans la zone de turbulences, car ne disposant pas d'une avance sécurisante par rapport aux actuels mal classés, qui donc pourraient facilement les rattraper.

Tous les matchs sont prévus en présence du public suivant la programmation de la Ligue de football professionnel (LFP), car aucun des clubs hôtes n'est sanctionné d'un huis clos.

Le programme

Demain:

A Alger (Stade du 1^{er}-Novembre) : USM El Harrach - ASO Chlef (15h00)

A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - USM Blida (16h00)

A Relizane (Stade Tahar Zoughari) : RC Relizane - RC Kouba (16h00)

A El Eulma (Stade Messaoud Zougar) : MC El Eulma - Amel Boussaâda (17h45)

Samedi:

A Magra (Stade Communal) : NC Magra - ASM Oran (15h00)

A Saïda (Stade du 13-Avril 1958) : MC Saïda - JSM Béjaïa (16h00)

A Mostaganem (Stade OPOW) : ES Mostaganem - US Biskra (16h00)

A Tlemcen (Stade Akid Lotfi) : WA Tlemcen - USM Annaba (17h45)

Classement	Pts	J
1). ASO Chlef	19	9
2). US Biskra	17	10
3). MC El Eulma	16	10
→). WA Tlemcen	16	10
5). ES Mostaganem	15	10
→). USM Annaba	15	10
7). NC Magra	14	10
→). Amel Boussaâda	14	10
→). JSM Béjaïa	14	10
10). MC Saïda	13	10
11). RC Relizane	12	10
12). ASM Oran	11	10
13). JSM Skikda	9	9
14). RC Kouba	7	10
15). USM El Harrach	5	10
→). USM Blida	5	10.

APS

LIGUE 1/MC ORAN : Le feuilleton Badou Zaki connait son épilogue

L'entraîneur Badou Zaki a officiellement résilié son contrat avec le MC Oran permettant à son successeur Omar Belatoui d'être sur le banc dès la prochaine rencontre face à la JS Kabylie, demain à Oran, a appris l'APS du club de Ligue 1 «Mobilis».

L'émissaire du président du MCO, Ahmed Belhadj, qui s'est déplacé au Maroc, a récupéré le document officiel de la résiliation du contrat, en application à l'accord conclu entre les deux parties il y a quelques jours, assure-t-on de même source.

Le boss oranais et le technicien marocain s'étaient entendus à résilier à l'amiable le contrat liant les deux parties depuis l'été dernier. Cette décision a été prise après que le coach soit rentré chez lui au Maroc, il y a de cela plus d'un mois.

Badou Zaki s'est engagé à ce propos à restituer la moitié de son quatrième salaire, lui qui avait perçu une avance de quatre mensualités dès qu'il a entamé son

travail au MCO début juillet passé, rappelle-t-on.

Sous la houlette de l'ancien sélectionneur des Lions de l'Atlas, les «Hamraoua» n'ont collecté que deux points en quatre matchs.

Badou Zaki est rentré chez lui après la défaite sur le terrain de l'USM Bel Abbès (3-1) dans le cadre de la 4^e journée,

mais sans pour autant démissionner. Il s'est contenté par la suite d'envoyer deux certificats de maladie consécutifs pour le compte des mois de septembre et octobre, mettant dans l'embarras la direction oranaise.

La direction du MCO déposera dans les prochaines heures, au niveau de la Ligue du foot-

ball professionnel (LFP), le dossier du nouvel entraîneur, Belatoui, afin de lui permettre de diriger son équipe du banc de touche vendredi lors de l'affiche de la 11^e journée face à la JSK, co-leader du championnat, un match que la LFP compte avancer à 17h00 au lieu de 17h45, indique-t-on de même source.



LIGUE 1/USM BEL ABBÈS : Ça bloque avec l'entraîneur Cherif El Ouezzani à cause de ses arriérés

L'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzani, pressenti en force pour revenir sur le banc de l'USM Bel Abbès, exige la régularisation de ses arriérés au titre de l'exercice passé pour officialiser son «come-back», a appris l'APS hier de son entourage.

Cherif El Ouezzani, qui a résilié récemment son contrat avec le CR Belouizdad, le club de Ligue 1 qu'il a dirigé depuis cet été, a tout conclu avec les dirigeants de l'USMBA, sauf qu'il a conditionné son retour par le virement dans son compte bancaire de pas moins de dix mensualités non perçues lors de l'exercice écoulé, a précisé la même source.

Le champion d'Afrique avec la

sélection algérienne en 1990 avait coaché l'USMBA au cours des deux précédentes saisons, un parcours ponctué par un trophée de la Coupe d'Algérie remporté en mai passé contre la JS Kabylie, et ce, pour la deuxième fois dans l'histoire du club.

Mais l'ex-président de l'USMBA, Okacha Hasnaoui, n'a pas jugé utile de renouveler le contrat de l'enfant d'Oran lui préférant le suisse-tunisien, Moez Bouakaz, avec lequel les résultats n'ont pas suivi depuis le début du championnat de Ligue 1 cette saison.

Cette situation a poussé le successeur de Hasnaoui, en l'occurrence, Abdelghani Hennani, de mettre fin aux fonctions du coach

dont la résiliation du contrat a été effectuée lundi.

Du coup, la formation de la «Mekerra» se retrouve sans entraîneur principal au moment où l'équipe traverse une conjoncture délicate comme l'atteste sa 15^e et avant dernière place au classement avec six points même si elle compte un match en moins à livrer face au co-leader actuel, l'USM Alger.

Dans quelques semaines, les Vert et Rouge débiteront leur deuxième expérience continentale après avoir validé leur billet pour la Confédération africaine de football (CAF), une compétition qui se présente d'ores et déjà pour eux sous de mauvais auspices.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/2 FINALE - RETOUR) ES SÉTIF - AL-AHLY : Carteron craint la pression du 8-Mai-1945

L'entraîneur français d'Al-Ahly du Caire, Patrice Carteron, a relevé la nécessité de «bien gérer la pression» lors du match retour face à l'ES Sétif le 23 octobre au stade du 8-Mai-1945 (20h00) dans le cadre des demi-finales (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

«L'ES Sétif est une équipe qui a une grande

popularité et qui a plusieurs milliers de fans.

J'ai eu déjà une expérience face à cette équipe lorsque je dirigeais le TP Mazembe.

Il y aura beaucoup de monde au stade. On doit bien gérer cette pression», a-t-il indiqué, cité hier par les médias locaux. Lors de la première manche, le club égyptien s'est imposé sur le score

de 2 à 0. Un avantage qui ne rassure pas outre mesure Carteron, estimant que la qualification n'est pas encore validée. «On aura deux buts d'avance, mais on n'est pas encore qualifiés. C'est vrai que nous allons à Sétif avec un avantage, mais j'estime que nous devons sortir le grand jeu pour repartir avec la qualification».

Carteron a dit rêver de gagner la Ligue des champions, après l'avoir fait avec les Corbeaux du TP Mazembe en 2015 aux dépens de l'USM Alger (aller : 2-1, retour 2-0).

«Comme je l'ai maintes fois dit, mon rêve, c'est de gagner une Ligue des champions avec Al-Ahly après l'avoir gagnée avec le TP Mazembe», a-t-il conclu.

DEMBÉLÉ VA QUITTER LE CLUB

Alors que son contrat se termine au mois de juin prochain, Mousa Dembélé a décidé de ne pas prolonger avec Tottenham. L'international belge quittera les Spurs à l'issue de la saison. Selon les dernières informations du Sun, l'international belge devrait s'engager en Chine. Plusieurs clubs asiatiques lui feraient déjà les yeux doux.



MAROUANE FELLAINI SERA OPÉRATIONNEL SAMEDI

Gêné physiquement lors du rassemblement de l'équipe nationale belge, Marouane Fellaini aura vraisemblablement récupéré à temps pour le choc de samedi contre Chelsea en Premier League. José Mourinho peut souffler. Son "impact player" favori devrait être du déplacement de Manchester United à Stamford Bridge, samedi à 13h30, lui qui n'a pris part à aucun des deux matchs de sa sélection face à la Suisse (2-1, Ligue des nations) et aux Pays-Bas (1-1, Amical). Roberto Martínez, sélectionneur espagnol des

Diablies rouges s'est voulu rassurant au sujet de l'état physique de son joueur, laissé au repos à l'occasion de la réception des Oranjes au stade du Roi Baudoin de Bruxelles mardi soir.

Il devrait aller bien pour samedi, c'est juste que là il n'était pas à 100%. Il a un match important ce week-end et ce n'était pas l'idée de faire appel à des joueurs qui n'étaient pas à 100%. Il devrait être rétabli dans les deux prochains jours.

Ronaldo enfin rassuré dans l'affaire de viol

Dans le viseur de la justice pour une affaire de viol datant de 2009, l'attaquant portugais de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo a été rassuré par son avocat.

Cristiano Ronaldo ne traverse pas le meilleur début de saison de sa carrière. Transféré du Real Madrid à la Juventus Turin cet été, l'attaquant portugais a mis du temps avant de trouver ses marques en Italie mais il affiche désormais quatre buts à son actif en Serie A.

Au-delà du plan sportif, Cristiano Ronaldo est rattrapé par une affaire de viol présumée datant de 2009. Au cœur de l'actualité depuis plusieurs semaines en raison de ce dossier épineux, CR7 vient enfin d'entrevoir la lumière. Selon le Journal portugais Correio da Manhã, son avocat Peter Christiansen a en effet pu s'entretenir avec la police concernant les charges qui pèsent sur lui. Et le retour a été jugé plutôt positif. « Il est satisfait de ce qu'il a vu et entendu », avancent nos confrères lusitaniens ce mardi. Grâce à cette entrevue, ce serait même tout le clan Cristiano Ronaldo qui serait optimiste pour la suite.

UN SALAIRE RECORD POUR CONSERVER HAZARD

Depuis la fin de la Coupe du monde, Eden Hazard ne cesse de répéter qu'il aimerait pouvoir rejoindre le club de ses rêves, le Real Madrid, mais assure en parallèle être très heureux à Chelsea. Sous contrat jusqu'en 2020 sur les bords de la Tamise, l'attaquant international belge serait justement en négociations avec sa direction, qui tente de le faire repousser pour repousser d'éventuels assauts de la Maison Blanche.

Et selon les dernières informations de Sky Sports, les tractations pourraient aboutir prochainement. En effet, celui qui était arrivé en 2012 en provenance de Lille et avait prolongé une première fois en 2015 pour toucher 12 millions d'euros annuels, se serait vu proposer une augmentation salariale de 6 M€ par an, pour atteindre donc 18 M€.



KEITA REVIENT BLESSÉ
Mauvaise nouvelle pour Liverpool. Son milieu de terrain Naby Keita est revenu blessé de son match disputé avec la Guinée mardi au Rwanda (1-1), dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2019. Sorti à la pause, ce dernier souffre des ischio-jambiers. On ne connaît pas encore la durée de son indisponibilité. Les Reds se déplacent à Huddersfield samedi dans le cadre de la 9e journée de Premier League.

DIEGO COSTA SERAIT VEXÉ PAR LE SALAIRE DE GRIEZMANN

Selon Marca, l'Espagnol vivrait mal l'énorme écart salarial entre lui et son coéquipier de l'attaque. Dans une équipe, l'équilibre reste précaire, notamment en raison des différences de salaires. Preuve en est à l'Atlético Madrid. Revenu dans la capitale espagnole il y a un an, Diego Costa émerge à huit millions d'euros annuels. Un salaire confortable dont il ne serait pourtant pas satisfait, affirme Marca. En cause : l'énorme écart avec celui de son coéquipier, Antoine Griezmann. Après sa prolongation cet été, le Français percevrait vingt millions d'euros par année. Diego Costa aurait même fait part à ses dirigeants de son mal-être suite à la Supercoupe

d'Europe en août (victoire 2-1 contre le Real Madrid). L'ancien attaquant de Chelsea est lié avec les Colchoneros jusqu'en 2021.



ALGÉRIE-AFRIQUE Le Conseil de la nation participe, à Kigali, à la 1^{re} session de la 5^e législature du Parlement panafricain

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part aux travaux de la 1^{ère} session de la 5^e législature du Parlement panafricain qui se tiendront à Kigali (Rwanda) du 18 octobre au 2 novembre prochain, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. L'ordre du jour de cette session comprendra des réunions de commissions permanentes du Parlement panafricain et l'examen de plusieurs sujets relatifs au continent dont la paix et la sécurité, les systèmes de la sécurité alimentaire en Afrique et le rôle des missions d'observation électorale de l'Union africaine (UA) dans le règlement des conflits. La délégation du Conseil de la nation est composée du président du groupe parlementaire du FLN, et membre du Parlement panafricain, Mohamed Zoubiri et du président de la Commission de l'équipement et du Développement local, et membre du Parlement panafricain, Abdelkader Moulkhaloua.

CONSEIL DE LA NATION: Séance plénière ce jour consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée à des questions orales adressées à trois (3) membres du Gouvernement, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. Ces questions concernent les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, l'habitat, l'urbanisme et de la ville,

ORAN : Attribution de 100 LPL à Oued Tlélat

Une centaine de logements publics locatifs (LPL) ont été attribués hier dans la commune de Oued Tlélat (Oran), à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'émigration. La cérémonie de distribution symbolique de ce quota d'habitat du programme de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran s'est déroulée en présence du wali d'Oran, Mouloud Chérifi et des autorités locales civiles et militaires dans une ambiance de joie des bénéficiaires. Dans une déclaration à la presse en marge de

ALGÉRIE-EUROPE

M. Medelci aujourd'hui aux travaux de la Commission européenne pour la démocratie par le droit

Le président du Conseil Constitutionnel, Mourad Medelci prendra part, ce jour à Venise (Italie), aux travaux de la 116^e session de la Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe, appelée Commission de Venise, indique un communiqué du Conseil.



L'ordre du jour de cette session porte sur «plusieurs thèmes relatifs au développement des cadres constitutionnels et législatifs des pays membres de cette

commission», précise la même source. Il s'agit également de la tenue de la première réunion de la sous commission du bassin méditerranéen au sein de la-

quelle l'Algérie occupe la vice-présidence. L'Algérie est membre permanent de la Commission de Venise depuis 2007, avec 14 autres pays non européens.

ALGÉRIE-ÉGYPTE M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur d'Egypte en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères a reçu hier à Alger, M. Aymen Djamel-Eddine Abdelfattah Mechrafa, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassa-

deur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe d'Egypte auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

PERSONNALITÉS

Le Président Bouteflika décerne la médaille de l'Ordre du mérite national «Athir» au moudjahid Tahar Z'biri



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de «Athir» au moudjahid Tahar Z'biri, en vertu d'un décret présidentiel publié dans le dernier

Journal officiel. Le Président de la République a décrété que la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de «Athir» est décernée au moudjahid Tahar Z'biri, note le décret présidentiel 18-231 daté du 1er octobre 2018.

ORAN : Plus de 6.500 visiteurs au Salon international des énergies renouvelables

Plus de 6.500 visiteurs ont été enregistrés à la 9^{ème} édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2018), ont indiqué les organisateurs de cet événement clôturé hier au terme de trois journées d'activités au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran (CCO). «Plus de 6.500 professionnels, entre opérateurs économiques, cadres d'entreprises, universitaires et autres acteurs des secteurs ciblés, ont visité cette manifestation économique», a précisé à

l'APS la commissaire du Salon, Linda Oulounis. Qualifiant cette affluence d'indicateur de «résultat» de la rencontre spécialisée, Mme Oulounis a observé que le «Salon suscite chaque année davantage d'intérêt auprès des opérateurs nationaux et étrangers désirant investir dans les créneaux des énergies renouvelables». «Une des satisfactions majeures que procure cet événement réside dans sa vocation à offrir un cadre propice aux contacts et aux partenariats dans les domaines ciblés», a-t-elle souligné.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Batna

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté mardi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le cadre de la lutte antiterroriste, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 16 octobre 2018 à Batna (5^{ème} RM), un élément de soutien aux groupes terroristes», a souligné le MDN dans un communiqué. Selon la

même source, d'autres détachements de l'ANP «ont découvert et détruit, lors d'opérations de fouille et de ratisage menées à Bouira, Tizi-Ouzou et Boumerdes (1^{ère} RM) trois (03) casemates pour terroristes et quatre (04) bombes de confection artisanale». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a arrêté à El Oued (4^{ème} RM), trois (03) contrebandiers et saisi deux camions et 74,3 quintaux de tabac, a-t-on ajouté.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER: Tentative de trafic de devises déjouée

Les services de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène ont déjoué, dans le cadre de deux opérations distinctes, des tentatives de trafic de devises d'une valeur dépassant les 170.000 euros, en possession de deux individus qui s'apprétaient à quitter le territoire national, a indiqué hier un

communiqué des services de la Sûreté nationale. La première opération concerne l'interpellation d'un individu qui s'apprétrait à quitter le pays en direction de Dubaï avec en sa possession 86.800 euros, un montant qui dépasse la somme autorisée à faire sortir, sans déclaration. La somme en devises a été saisie et transférée aux services com-

pétents pour finaliser les procédures légales, a précisé la même source. Dans une deuxième opération, les mêmes services ont saisi un montant de 83.250 euros non déclarés en possession d'un autre individu alors qu'il s'apprétrait à quitter le territoire national à destination du Caire (Egypte).

APS